

**LES DIEUX DE LA CITÉ DES
ALLOBROGES**

**D'APRÈS LES MONUMENTS
ÉPIGRAPHIQUES.**

PAR

FLORIAN VALLENTIN

SECRETAIRE PERPETUEL DE L'ACADEMIE DELPHINALE

**Correspondant du Ministère de l'Instruction publique
pour les Travaux historiques**

Paru dans :

REVUE CELTIQUE

Tome IV

1879-1880

LES DIEUX DE LA CITÉ DES ALLOBROGES

D'APRÈS LES MONUMENTS ÉPIGRAPHIQUES.

La religion des Gaulois a été l'objet de recherches et d'investigations de la part de plusieurs érudits qui se sont attachés surtout aux mythes et aux légendes. Je crois qu'il ne faut pas dédaigner dans cette étude l'archéologie, et spécialement l'épigraphie, qui est un précieux auxiliaire. En effet, les inscriptions sont les seuls textes d'une authenticité indiscutable que l'on possède.

J'ai fait connaître dans une précédente publication les divinités indigètes des Voconces d'après les monuments épigraphiques¹. Un travail analogue pour la cité des Allobroges m'a paru présenter quelque intérêt. Les Allobroges possédaient toute l'étendue de la région comprise entre le Rhône et les Alpes, le lac Léman et l'Isère². Ce vaste territoire se divisait naturellement en deux parties distinctes: la plaine, qui était très peuplée et qui produisait du blé en abondance, et la montagne, domaine exclusif des forêts et des pâtures qui fut défriché après la conquête.

« Les Allobroges, dit Tite-Live, ne cédaient à aucune autre nation gauloise, ni en richesse, ni en puissance, ni en renom. » En effet, les peuplades de la rive gauche du Rhône formaient une confédération dont les Allobroges avaient le patronage; ces derniers appartenaient à leur tour à la confédération Arverne, conformément au système de groupement en usage dans la Gaule³.

Avant la conquête romaine, *Vienna* était la métropole des Allobroges grâce à sa situation sur les bords du Rhône, le plus considérable affluent de la Méditerranée et la voie la plus fréquentée pour les relations commerciales⁴. Les oppides disséminés alors sur le territoire allobroge étaient *Cularo*, *Genava*, *Solonium*, *Ventia*⁵. Il faut ajouter à cette liste les localités connues par les inscriptions ou les itinéraires et dont les noms paraissent appartenir à la nomenclature gauloise : *Figlinae*, *Tegna*, *Ursoli* entre Vienne et Valence, *Turedonnum*, *Morginnum* entre Vienne et Grenoble, *Bergusium*, *Etanna*, *Condate* entre Vienne et Genève, *Lavisco*, *Lemincum*, *Voludnia*, *Mantala*, *Turno* entre Vienne et la vallée des Ceutrons⁶.

1. Grenoble, 1877, in-8°, 87 pages. (Extr. du Bull. de l'Acad. delphinale, 1876, t. XII de la 3e série.)

2. Allmer, *Inscriptions antiques de Vienne*, t. II, p. 390 ets. — Cet érudit pense avec raison qu'il faut comprendre dans l'Allobrogie certaines parties de la rive droite du Rhône et de la rive gauche de l'Isère, opinion corroborée par l'étude des monuments épigraphiques. Voir sur ce point E. Desjardins, *Géogr. hist. et adm. de la Gaule romaine*, t. II, p. 351. — On admet généralement que les Allobroges appartenaient à la race celtique. E. Desjardins, *ibid.*, p. 234 et s.

3. Ce fait est très important : il nous explique pourquoi Teutomal, roi des Salluves, battu par Calvinus, se réfugia chez les Allobroges, et pourquoi ceux-ci, attaqués pour ce motif par les Romains, demandèrent l'assistance des Arvernes. Déjà antérieurement à cette époque, Annibal, après avoir franchi le Rhône, ne crut pas devoir tenter de gagner les Alpes sans s'être entendu avec les Allobroges. — Voir: Dr Guillaud, *Des différentes races qui ont successivement habité le département de l'Isère*; Herzog, *Gall. Narbonn. Descript.*; Allmer, *ibid.*, t. II, p. 393; E. Desjardins, *ibid.*, p. 217-236.

4. Le nom gaulois de Vienne serait peut-être *Vigenna*, nom qui figure sur la table de Peutinger. E. Desjardins, *ibid.*, t. II, p. 237 et note de M. d'Arbois de Jubainville. Allmer, *ibid.*, t. II, p. 401. — Strabon, 4, 1, 11.

5. E. Desjardins, *ibid.*, t. II, p. 350.

6. On peut ajouter : les *Albinnenses* (Albens), les *Bellicenses* (Belley), les *Venetonimagenses* (Vieu), etc. Allmer, *ibid.*, t. II, p. 393 et 406. — Desjardins, *ibid.*, t. II, p. 238, note de M. d'Arbois de Jubainville.

Il est inutile de rappeler les démêlés des Allobroges avec les Romains, leurs défaites aux batailles célèbres de *Vindalium* et du confluent de l'Isère, leur soumission, leurs révoltes et enfin leur complet et définitif assujettissement¹. L'Allobrogie fut alors élevée au titre et aux prérogatives d'une colonie de citoyens romains; elle fit partie, comme la plupart des cités de la Narbonnaise, de la tribu *Voltinia*². La métropole officielle fut maintenue à Vienne: *la colonie de Vienne* remplaça *la cité des Allobroges*, et par suite les *Allobroges* devinrent des *Viennois*. Cette colonie prospéra rapidement et eut une brillante destinée. L'étude des monuments épigraphiques recueillis dans l'Allobrogie a permis à un archéologue distingué, M. Allmer, de reconstituer l'histoire de cette région sous la domination romaine³.

Lorsque les Romains avaient pris possession d'une ville gauloise, ils en faisaient une contrefaçon de la ville éternelle frappée à la même effigie; ils construisaient des cirques, des théâtres, des capitales, des aqueducs, pour mettre Rome à toute heure sous les regards du Gaulois et enseigner à celui-ci qu'il était devenu romain. Le culte et les noms des dieux de Rome remplaçaient le culte et les noms des divinités indigènes, des temples et des autels s'élevaient en leur honneur; mais ces dieux, dépaysés dans un pays humide, regrettaient le ciel bleu de l'Olympe et les déesses frileuses grelottaient dans les brouillards.

Le nombre des temples érigés dans l'Allobrogie aux dieux de l'Olympe romain était très considérable, à en juger par les inscriptions qui sont parvenues jusqu'à nous. Ces temples étaient desservis par des prêtres d'un haut rang et d'origine ingénuë, *pontifes*, *augures* ou *flamines*⁴. Les divinités gauloises avaient été reléguées dans les laraires des carrefours, desservis par les *sévirs augustaux* choisis généralement parmi les affranchis.

Auguste, *Pontifex Maximus* et chef de l'empire, unifia le monde romain de la manière la plus complète au point de vue religieux. L'assimilation faite pour les divinités de l'Orient et de l'Afrique était impossible pour la Gaule et l'Espagne; il fallait la remplacer par une organisation nouvelle. Aussi Auguste profita de la restauration qu'il accomplissait des dieux lares et pénates à Rome et en Italie, et il y comprit les dieux de la Gaule⁵. Les dieux conservés du culte gaulois furent seuls aptes à figurer dans les laraires publics, et prirent le surnom d'Augustes en souvenir des décrets de l'empereur qui les avaient admis à l'honneur de divinités officiellement reconnues⁶. En outre, l'étude des monuments épigraphiques montre que les Romains rapprochèrent leurs dieux des divinités gauloises qu'ils pouvaient leur assimiler: ils cherchèrent des analogies, des ressemblances dans leur Olympe. La divinité indigène fut obligée de se parer du nom du dieu latin correspondant ou présumé tel.

La fusion des cultes avait été considérée par les Romains comme le meilleur moyen d'arriver à la destruction du druidisme, dont l'importance politique leur portait ombrage, et par suite à l'assimilation de la Gaule; c'était d'ailleurs le complément nécessaire des institutions administratives et sociales qu'ils avaient introduites dans notre pays. Cet état de choses permit rapidement au vaincu de jouir de la plénitude des droits de cité qui ouvrait l'accès aux honneurs: plusieurs Viennois parvinrent à de hautes situations sous l'empire⁷.

1. E. Desjardins, *ibid.*, t. II, p. 277 et s., p. 350 et s.

2. Allmer, *ibid.*, t. II, p. 141.

3. *Inscriptions antiques de Vienne*, ouvrage remarquable qui a obtenu la première médaille au concours des antiquités nationales de 1874. — Le territoire de la colonie de Vienne dut rester le même que celui de l'ancienne cité des Allobroges.

4. Ce sont les seules fonctions que font connaître les inscriptions. Choisis à vie par les décurions de Vienne, ces prêtres pouvaient cumuler leurs fonctions religieuses, qui étaient gratuites, avec des fonctions civiles. Allmer, *ibid.*, t. II, p. 274.

5. et 6. Sueton. *Vit. Augusti*, c. 30-31. *Bullet. de l'Acad. des inscr. et bell. lettr.* 1872, p. 410 (M. L. Renier). Allmer, *loc. citat.* Est-ce bien certain?

7. E. Desjardins, *ibid.*, t. II, p. 1 et s., p. 506. Allmer, *ibid.*, t. I. — Sur le druidisme, voir *Rev. arch. oct. 1877*, p. 217 (art. de M. d'Arbois de Jubainville). E. Desjardins, *eod. loc.*, t. II, p. 518.

La transformation officielle des divinités gauloises en *lares Augustes* eut ses conséquences dans les croyances et dans les cérémonies du culte: le dieu indigète devint métis ou gallo-romain, ainsi que ses adorateurs, *cultores templi*. Dans la suite le dieu latin s'empara peu à peu des attributs de la divinité indigète, dont le nom ne fut plus considéré que comme un surnom topique. Cette fusion des cultes a été aussi symbolisée par le type des statuettes. En effet, ces statuettes, tout en présentant les attributs des dieux romains, diffèrent essentiellement de la représentation officielle par le costume, par les formes ou par les traits du personnage divin.

Ainsi, par exemple, les innombrables figurines de Mercure montrent ce dieu sous l'aspect d'un jeune homme comparable pour la beauté plastique et la perfection des formes au type admirable de l'Apollon grec¹. Les Romains n'ont jamais prohibé les rites et les pratiques gauloises; ils étaient très tolérants pour les religions étrangères, à condition que ces religions ne fussent pas en opposition avec les lois et en désaccord avec leur politique. La représentation des divinités nationales n'a pas même été proscrite: c'est ce que démontrent les nombreuses statuettes du dieu gaulois dont on ignore encore le nom et qu'on appelle généralement, faute de mieux, *Dis Pater*².

Les *Sévirs augustaux* étaient, comme je viens de le dire, les desservants des laires publics; ils présidaient aux fêtes des lares, ils faisaient les sacrifices prescrits et contribuaient à la solennité des cérémonies par des spectacles, des repas publics, etc. Ces fonctions s'exerçaient sans salaire, et elles étaient de plus soumises à l'*honorarium* au profit de la caisse municipale: elles devenaient par suite très onéreuses. Aussi leur durée paraît avoir été limitée à une année. En outre, les *sevirs* étaient choisis parmi les personnes riches et plus spécialement parmi les affranchis, qui s'étaient emparés du monopole du négoce³.

Dans la cité des Allobroges, il y avait, d'après les inscriptions, des *sevirs* dans les principaux *vici* non moins qu'aux chefs-lieux de cité, à Aix, à Aoste, à Genève, à Grenoble, à Vienne et à Vieu: ils étaient nommés par les décurions de Vienne⁴. Les divinités allobroges que les inscriptions de l'époque gallo-romaine ont sauvées de l'oubli sont au nombre de dix-sept. Sept de ces divinités me paraissent appartenir à la mythologie nationale; les autres se rattachent très vraisemblablement à des cultes locaux.

Les monuments épigraphiques que j'ai à signaler ont déjà été publiés⁵: ce sont des ex-voto ou des actes de dévotion. Dans aucune de ces inscriptions il n'est question de *sevirs*, mais il n'est pas douteux que les prêtres des divinités allobroges doivent être, en général, rangés dans cette catégorie. Toutefois, il existait dans les campagnes des sanctuaires sans prêtres ou desservis par des prêtres sans caractère public. Aussi il pourrait se faire que quelques-uns des monuments consacrés aux dieux allobroges aient appartenu à ces sanctuaires.

1. Je soumetts aux lecteurs une remarque que j'ai eu occasion de faire souvent pour les différentes statuettes des dieux de Rome de fabrication gauloise. Je cite celles de Mercure qui sont les plus répandues; point déjà signalé par M. Mowat, *Rev. Arch.* 1875, t. XXX, p. 372. Je reviendrai plus loin, sur le caractère du Mercure gaulois.

2. *Rev. celt.*, t. I, p. 1. Il en a été découvert plusieurs en Dauphine, musées de Grenoble et de Vienne, collection Vallentin, etc.; *Taranis* d'après M. Gaidoz, *Esq. de la relig. des Gaulois*, p. 11.

3. Les questions relatives aux *sevirs* sont encore assez obscures. Les *sevirs* formaient des collèges de 6 membres, de là leur nom. On trouve dans les inscriptions des *sevirs* pour la 2^e fois (Orelli, 689, 3919, 3922). Voir: Zumpt, de *Augustalibus*. De Boissieu, *Inscript. de Lyon*, p. 169 et s. Herzog, *ibid.*, p. 196 à 199. 202 à 204 et 212. Allmer, *ibid.*, t. II, p. 299, et surtout J. Schmidt, de *seviris Augustalibus* (1878, in-8°), p. 66 et s.

4. Allmer, *ibid.*, t. II, p. 218, 304, 306, 307, 308, 310, 312, 314, 315, 318, 319, 320, 321, 322; t. III, p. 393.

5. Allmer, *ibid.* On trouvera dans cet ouvrage l'indication de toutes les publications relatives à ces inscriptions.

DIVINITÉS NATIONALES.

Quelques monuments épigraphiques de l'Allobrogie font connaître cinq divinités: *Bormo*, *Bormana*, *Caturix*, *Segomo*, *Sucellus*, dont les noms se retrouvent sur des inscriptions découvertes en divers lieux de la Gaule. Aussi il me paraît très vraisemblable d'admettre que le culte de ces divinités n'était pas restreint à l'Allobrogie et qu'il appartenait à la Gaule tout entière. Les Allobroges suivaient la même religion que les différents peuples gaulois¹. Je n'ai pas l'intention de rappeler dans cet essai tout ce qui a été écrit sur la religion de nos ancêtres. Je me bornerai à constater que cette étude est entrée dans une voie nouvelle et que l'on ne se contente plus de la critique de M. l'abbé Fontenu², de M. l'abbé Fenel³ et même de M. A. Thierry⁴.

BORMO et BORMANA.

Le dieu *Bormo* était adoré particulièrement à Aix-les-Bains (Savoie), où deux inscriptions votives rappellent son culte⁵ :

1° On voit dans l'établissement thermal une petite pierre oblongue engagée dans le mur de la piscine gratuite des femmes, sur laquelle est gravée cette inscription:

CNEIIIVS
CVTICVS
BORVVSLM

*Cneius Eppius (?) Guticus Bormoni ut voverat solvit libens merito*⁶.

2° Dans la maison Perrier-Chabert est une longue bande de pierre sciée en deux parties et formant les deux premières marches de l'escalier par lequel on descend dans un *vaporarium* antique où est une piscine octogone incrustée de marbre blanc: on lit sur cette bande de pierre:

M . LICIN . RVSO . BORM . V . V . S . L . M

*Marcus Licinius Ruso Bormoniut voverat solvit libens merito*⁷.

1. E. Desjardins, *ibid.*, t. II, p. 512.

2. *acad. insc. et belles lettr.* Mém., t V

3. id t. XXIV.

4. *Hist. des Gaulois*, t. I, livr. 4, p. 471 et s. (5^e édit.).

5. Allmer, *ibid.*, t. III, p. 303 et s. *Sur deux inscriptions votives en l'honneur de la déesse Bormo*. Lyon, 1859, in-8°. A. Bernard, *Rev. savois.*, avril 1862. Bourquelot, *insc. antiq. d'Aix-les-Bains*, p. 59.

6. Ces deux premières lignes sont douteuses; la lecture de M. Allmer me paraît vraisemblable; cet érudit avait d'abord lu *Cn. Vettius Cupicus*. Le nomen Eppius se trouve sur plusieurs inscriptions de l'Allobrogie, Allmer, *ibid.*, t. III, p. 108 et s.; mais il n'y a pas d'autre Guticus. — Haut. de l'inscription, 0,20 cent., larg. 0,38.

7. Haut. 0,20, long. 1,90.

La déesse *Bormana* avait un temple à Saint-Vulbaz, ainsi que l'atteste une inscription qui figure sur un autel, divisé en deux fragments, dont la base manque et dont le couronnement a été abattu à fleur du dé : l'un a été placé dans un contrefort de l'église à gauche de la porte, l'autre se voit dans le mur du moulin Convers¹ :

a

**BORMANAE
AVG . SACR
CAPRI
A//RATINVS
//////////**

b

**SABINIANUS
D . S . D**

*Bormanae Augustae sacrum, Caprii Atratinus (?) et Sabinianus de suo dant*²

Ces trois inscriptions se rapportent au culte des eaux qui formait avant la conquête le fond de la religion populaire des Gaulois. Un être divin pouvait seul alimenter les sources; aussi est-ce par milliers qu'il faut compter dans la mythologie gauloise les divinités, tantôt mâles, tantôt femelles, des fontaines, des lacs, des rivières et des mers³. *Bormo* et *Bormana*, dont le nom est identique, représentent la même divinité, une divinité des eaux minéro-thermales dont le culte était très répandu dans la Gaule. En effet, les monuments épigraphiques font connaître un dieu *Bormo* à Bourbonne-les-Bains⁴, un dieu *Borvo* à Bourbon-Lancy et à Bourbon-l'Archambault⁵, un dieu *Bormanus* et une déesse *Bormana* à Aix-en-Diois⁶. Ces divers noms ont la même origine, la même signification et se rapportent à la même divinité dont le nom a subi de légères modifications suivant des variations locales de la langue gauloise. Les inscriptions découvertes à Bourbonne-les-Bains et à Bourbon-Lancy ne laissent aucun doute sur le caractère de cette divinité. Dans un texte de Bourbonne-les-Bains, son nom est associé à celui d'Apollon, *Deo Apollini Borvonis*⁷. Le rôle de génie des eaux salutaires et bienfaisantes convient très bien à Apollon, dont une des principales attributions était la science médicale. C'est surtout à ce point de vue que les Gaulois paraissent avoir envisagé ce dieu⁸.

1. De Moyria-Mailla, *Mon. de l'Ain*, 1836, in-4°, p. 75-76. Allmer, *eod. loc.*, t. III, p. 452. — Saint-Vulbaz, cant. de Lagnieu, arr. de Belley (Ain).

2. La lecture de M. Allmer n'est pas douteuse. Haut. 0,90, larg. 0,50.

3. Pictet, *Orig. ind. Europ.*, t. II, p. 624. — Cox, *Mythology of the Aryan nations*, vol. 2, p. 136. Brueyre, *Contes aryens de la Grande-Bretagne*, p. 253 et s. G. Bulliot, *Culte des eaux sur les plateaux Eduens*, mém. lus à la Sorbonne, 1868, p. 11, et *ex-voto de la déesse Bibracte*, *Rev. celt.*, t. I, p. 308, et t. II, p. 21; II, p. 1 et s.; — *Bull. mon.* 1872, p. 194.

4. Greppo, *Étud. arch. sur les eaux therm. ou minér. de la Gaule à l'époque romaine*, p. 28 et s.

5. Greppo, *ibid.*, p. 56. Orelli, 1974.

6. *Essai sur les divinités indigètes du Vocontium*, p. 47.

7. Orelli, 1974. *On regardait comme sacrées toutes les sources d'eau chaude*. *Senec. Epistol.*, 40. — Sur l'étymologie et la signification du nom de *Borvo* et de ses variantes : de Belloguet, *Ethnog. gaul.*, p. 234 :

E. *Borb*, *Borbhan*, enfler, enflammer. Arm. *Bourbon*, *Bourbonnen*, ébullition, bouillonnement. Littré, *Dict. de la lang. franç.*, V° *Bourbe*.

8. *Apollinem morbos depellere*, Caes. lib. VI, 17. — *Apollo salutem promittit*, Orelli. 4329. — *Apollini et Nymphis*, Henzen, 5702, 5767. C'est l'Apollon *medicus*. Il présidait aux eaux chaudes. Eumène, *Panégyr. de Constantin-Auguste*, 121. *Rev. arch.*, 1860, janv., p. 58, et juin, p. 391. *L'Apollon gaulois*, par M. Mauray. *Dict. des antiq. grecq. et rom.* de MM. Daremberg et Saglio, p. 310 et s. V°. Apollon. 7. Greppo, loc. citât.

Bormo, esprit mâle, et *Bormana*, esprit femelle, sont donc les génies protecteurs de sources minéro-thermales situées à Aix-les-Bains et à Saint-Vulbaz. Les Gaulois, avant la conquête, avaient su apprécier et utiliser les eaux thermales et minérales¹. Les sources médicinales avaient chacune leur génie mâle et leur génie femelle: ainsi, il y avait à Bourbonne-les-Bains *Bormo et Damona*, à Aix-en-Diois *Bormanuset Bormana*, à Luxeuil *Luxovius et Brixia*².

Les Allobroges ont fréquenté les stations d'Aix³ et de Saint-Vulbaz; ils avaient très vraisemblablement connu les vertus curatives des eaux d'Uriage. Les Romains, en vertu d'une loi en quelque sorte naturelle, n'ont fait que s'approprier, en le perfectionnant, ce qu'ils avaient trouvé établi par ces derniers⁴. Pendant la domination romaine, les génies gaulois des stations d'eaux partagèrent leur influence bienfaisante avec Apollon, Hercule, Esculape et les Nymphes⁵.

Les inscriptions d'Aix sont des ex-voto qui témoignent de la gratitude de deux malades, *M. Licinius Ruso* et *C. Eppius Guticus*, dont les breuvages quotidiens et les ablutions continues avaient rétabli la santé. Ces ex-voto présentent un intérêt tout particulier, parce qu'ils ont été trouvés dans l'endroit même où fluaient les sources.

L'inscription de Saint-Vulbaz offre une plus grande importance, car elle atteste l'érection d'un sanctuaire à *Bormana*, en reconnaissance sans doute d'une guérison inespérée. Les dévots personnages *Caprius Atratinus* et *Caprius Sabinianus* étaient peut-être deux frères: l'inscription, aujourd'hui mutilée, fournissait probablement des renseignements sur ces deux personnages. Qu'est devenu ce sanctuaire? L'église où est encastré un fragment de l'inscription ne lui aurait-elle pas succédé⁶ ?

Si les thermes de Saint-Vulbaz n'ont laissé aucun souvenir, les thermes d'Aix jouissent encore d'une réputation aussi incontestable qu'incontestée.

*La petite ville d'Aix, toute fumante, toute bruissante et toute odorante des ruisseaux de ses eaux chaudes et sulfureuses*⁷, a eu pendant la domination romaine une grande importance; c'est en effet la ville allobroge qui a conservé, avec Vienne, le plus de monuments de cette époque⁸. Il n'est pas douteux que le voisinage de l'Italie, l'abondance des eaux, la douceur du climat, la beauté du site ont beaucoup contribué à cette prospérité.

1. Greppo, loc.citât.

2. Orelli, 2024. Greppo, p.123.

3. On montre à Aix -une piscine allobroge dite aussi *bain de César*.

4. Les Romains faisaient grand usage des eaux; ils préféraient les sources thermales aux sources minérales par suite de leurs habitudes domestiques, Greppo, *id.*; ils avaient su déterminer le caractère particulier des eaux, Plinie, *Hist. natur.* l, 31; ils prenaient les eaux en bains, boissons, douches; ils se servaient aussi de la vapeur et des boues.

5. Greppo, *ibid.*, p. 40. Les malades guéris ou soulagés adressaient leurs remerciements à ces divinités. Ils payaient en outre un tribut en jetant dans les piscines des pièces de monnaie et des ex-voto qui étaient la représentation de la partie du corps guérie par les eaux. *Id.* et *Dict.* de MM. Daremberg et Saglio, p. 334, v° *aquae*, p. 648, v° *Balneum*. Il existait dans les stations d'eaux des confréries ou collèges. M. de Boissieu, *Inscript. de Lyon*, p. 49, cite des *cultores Urae fontis* (le ruisseau d'Eure, près Nîmes?), Herzog, *ibid.*, append., p. 52, n°254

6. Les noms de Licinius et Caprius figurent sur diverses inscriptions de l'Allobrogie : ces divers personnages étaient d'origine ingénu.

7. Lamartine, *Raphaël*

8. On y a découvert des objets de toute forme et de toute nature. *L'arc de Campanus* est encore existant. Allmer, *ibid.*, t. III, p. 312. Les inscriptions font connaître des temples et des autels de Jupiter, *ibid.*, 3, 302; de Mercure, *ibid.*, 3,303; des *Comedovae*, *ibid.*, 3, 307; la statue d'un Viennois parvenu à la préture et aux fonctions de légat du proconsul d'Asie, élevée à Viviers près Aix, *ibid.*, t. I, p. 219, 221; un *templum cum suis ornamentis omnibus*, *ibid.*, 2, 378; *Lucus*, *ibid.*, 2, 276, et *campus pecuarius*, *ibid.*, 2, 376; *Nundinae*, *ibid.*, 2, 376; *Diaetrae* (auberges), *Asiciana aut... Raconiana*, *ibid.*, 2, 376; *Decemprimi et patroni*, *ibid.*, 3,374. — On m'a affirmé qu'on avait trouvé des *tesserae lusoriae* (dés à jouer) : *nil sub sole novum*.

Les thermes furent très fréquentés; c'était sans doute, alors comme aujourd'hui, une station à la mode, recherchée autant pour les agréments qu'on y trouvait réunis que pour les soins de la santé. Cette localité s'appelait *Aquae Bormonis*: le mot *aquae* a survécu au nom *Bormonis* qu'il couvre¹. Pline, énumérant les villes de la Narbonnaise qui ont obtenu le droit du Latium, cite la ville de *Bormanni*, sans indication qui permette d'en retrouver l'emplacement. M. de Saint-Andéol pensait que *Bormanni* n'était autre qu'Aix-les-Bains². Cette opinion ne me paraît pas fondée: j'ai établi précédemment que cette localité devait se trouver avec plus de vraisemblance dans le midi de la Narbonnaise³.

Saint-Vulbaz, où a été découverte l'inscription de *Bormana*, portait autrefois le nom de Saint-Bourbaz, nom qui dérive de celui de *Bormana*: cette localité devait en effet s'appeler, à l'époque romaine, *Aquæ Bormanae*⁴.

Il est à remarquer que les monuments dédiés à cette divinité thermale, *Borvo*, *Bormo* ou *Bormanus*, ont été découverts dans les localités qui ont conservé leur nom assez peu altéré pour être reconnaissable. Le dieu des eaux était en même temps celui du lieu où les thermes étaient situés⁵.

CATVRIX

A Chougny, près de Genève, on voit dans la propriété Fol l'inscription suivante⁶:

**MARTI . CATVR
SACR
PRO SALVT ET INC^o
LVMITATEDVAI//
AMTI SEX CR///
PIN NIGRINVS
VSLM**

*Marti Caturigi sacrum, pro salute et iricolumitate D. Valerii Amati, Sex. Crispinius Nigrinus votum solvit libens merito*⁷.

Quels étaient le rôle et les attributions de ce dieu?

1. Cette localité n'a jamais porté le nom d'*Aquae Domitianae* ou *Gratiana* comme on l'a prétendu. Dict. de MM. Daremberg et Saglio, p. 334, v° *aquae*. Allmer, *eod. loc.*, t. III, p. 301. Les inscriptions parlent des *Aquenses vicani*, *possessores Aquenses*, *ibid.*, t. II, p. 373, 374, 380. — Les Romains donnaient le nom d'*Aquae* aux stations thermales ou minérales en le faisant suivre du nom de la localité. Le nom de la localité était le plus souvent celui du génie de la source auprès de laquelle une agglomération s'était formée: *Aque Borvonis* (Bourbon), *Aque Luxovii* (Luxeuil), *Aque Lixonis* (Luchon), etc.

2. *Ce qu'est l'Alaise de Novalaise*. Bull. de l'Acad. delph., 1869, p. 31.

3. *Divinités indigètes du Vocontium*, p. 49. — Voir E. Desjardins, *ibid.*, t. 1, 185 et s., t. II, p. 91.

4. De Moyria-Mailla, *loc. citat.*: il y a en cette localité des eaux remarquables par leur limpidité et leur fraîcheur; l'une, appelée la *fontaine des Rois*, est devenue tristement célèbre par la mort du duc de Savoie Philibert le Beau.

5. On pourrait citer des stations thermales en dehors de la Gaule connues sous des noms identiques à celui de *Bormo*, ainsi *Bagni di Borni* en Valteline. On pourrait aussi citer des localités de France qui tiendraient probablement leur nom de celui de *Bormo*, ainsi les divers *Bourbon*, les thermes de la *Bourboule*, etc. Allmer, *Inscript. votives en l'honneur de la déesse Bormo*, *Inscript. antiq. de Vienne*, t. III, p. 303; de Saint-Andéol, *loc. citat.*; Divinités indigètes du Vocontium, p. 50. C'est à cette divinité bienfaisante de la Gaule que doit son nom l'antique et glorieuse maison de Bourbon.

6. Mommsen, *Inscript. helv.*, n° 70. Allmer, *eod. loc.*, t. III, p. 255; *contra* sur la provenance *Rev. Arch.* 2^e s., t. XVI, p. 156.

7. La lecture de M. Allmer paraît certaine. Remarques: le T et le I de MARTI, le P et le R de PRO forment des monogrammes, le T à la 5^e ligne est surmonté d'un I entre celui qui vient après. Les deux personnages sont d'origine ingénue.

L'inscription de Chouigny contient à cet égard des indications précieuses : *Caturix* a été invoqué *pro salute et incolumitate*. Cette expression permet de supposer qu'*Amatus* a échappé à des dangers sérieux qu'il avait dû affronter, et probablement qu'il a pris part à une campagne contre les ennemis de l'empire romain. Avant son départ, *Nigrinus*, un parent ou un ami dévoué, avait promis un sanctuaire¹ à *Caturix*, s'il conservait la vie à ce guerrier. Le dieu gaulois se laissa fléchir, et *Nigrinus*, après l'heureux retour d'*Amatus*, s'acquitta de son vœu. Malheureusement, le temps a fait disparaître ce monument sur lequel nous n'avons d'autres renseignements que ceux fournis par l'inscription votive.

Je crois que l'on peut avec quelque raison considérer *Caturix* non pas comme le dieu de la guerre chez les Gaulois, mais plutôt comme un dieu guerrier, un dieu qui veille sur les combattants dont les caractères seraient ceux du *Mars militaris*² et du *Mars custos et conservator*³.

La linguistique apporte un appui sérieux à cette opinion. Le nom de *Caturix* est composé, en effet, du thème bien connu *Catu* et du mot *rix*; *Catu* s'explique par le vieil irlandais *cath*, qui signifie combat. Le mot *rix* se rencontre dans un grand nombre de noms gaulois: le sens est chef, roi, puissant, fort⁴.

SEGOMO.

On a découvert en 1852 à Culoz (cant. de Seyssel, arr. de Belley, Ain), sur le monticule situé au sud-est de ce village, un très grand autel brisé en deux fragments. Une inscription est renfermée entre deux pilastres au-dessus d'un soubassement avec base et corniche; elle est ainsi conçue :

N . AVG
DEO MAR
TI . SEGOM
ONI . DVN
ATI . CASSI
A SATVR
NINAEXVOT
V . S . L . M

*Numini Augustorum, Deo Marti Segomoni Dunati, Cassia Saturnina ex voto, votum solvit libens merito*⁵

Segomo Dunates est le nom de la divinité gauloise envers laquelle la pieuse *Cassia Saturnina* s'acquitte de son vœu.

1. L'expression *sacrum* se retrouve sur plusieurs inscriptions votives consacrées à des divinités gauloises. La traduction exacte me paraît être *sanctuaire* plutôt que *temple*. Indépendamment du culte officiel que ces divinités recevaient dans les laraires publics, elles avaient encore des temples et des sanctuaires.

2. Orelli-Henzen, 5672.

3. Orelli-Henzen, 1345, 3427, 5490.

4. *Rev. celt.*, t. II, p. 494. *G. C.*, II, p. 786. Voir aussi de Belloguet, *Ethnog. gaul.*, p. 159, 244, 281, 309.

5. *Rev. arch.*, t. IX, p. 315. Allmer. *loc. citat.*, t. III, p. 409. — Remarques épigraphiques : à la 4e ligne, le N et le I de ONI, à la 7e ligne, le X et le V de EXVOT sont réunis en monogrammes ; le T de VOT est inscrit dans l'O; tous les points sont figurés par des feuilles cordiformes. *Numini Augustorum*, voilà le dernier mot du panthéisme romain. — On doit dire *Dunates* et non *Dunas*. *Rev. Arch.* 1875, t. XXIX, p. 33. (M. Mowat); *contra Rev. des Soc. sav.* 1875, t. I, p. 250 (M. Chabouillet).

Segomo est connu par des monuments votifs découverts à Arinthod¹, à Conte², à Lyon³, et par une inscription que porte un petit bronze représentant un âne ou un mulet recueilli à Nuits⁴. Les provenances respectives de ces inscriptions montrent que ce dieu jouissait dans toute la Gaule d'une grande popularité : l'inscription de Lyon donne à son culte une réelle importance⁵.

Dunates est un surnom local sous lequel *Segomo* était plus spécialement adoré à Culoz, il est même très vraisemblable que son sanctuaire s'élevait sur le sommet de la colline au pied de laquelle l'ex-voto de *Saturnina* a été retrouvé⁶. Sur l'inscription de Conte, cette divinité porte le surnom de *Cuntinus*; ce nom paraît être la racine étymologique de la dénomination moderne de cette localité.

Quel était le caractère de *Segomo* dans la mythologie gauloise? Les divers monuments épigraphiques que j'ai signalés sont muets à cet égard.

Les Romains avaient assimilé *Segomo* à Mars. Faut-il par suite considérer ce dieu gaulois comme le génie de la guerre et des combats? Je ne crois pas qu'il soit vraisemblable d'attribuer ce caractère à toutes les divinités gauloises identifiées à Mars, car ces assimilations sont arbitraires, une légende offrant quelques analogies avec celle du dieu latin, et même un seul attribut ont pu les motiver; aussi il est peut-être plus exact de rapprocher *Segomo* du Mars que les villes d'Italie avaient placé au rang de leurs divinités tutélaires, et du Mars que les inscriptions appellent *auxiliator*, *custos*, *conservator*, *arnicus*⁷. En effet, le surnom topique de *Dunates* paraît donner à *Segomo* le caractère d'un génie tutélaire et protecteur de la localité où était son temple, et chargé de s'intéresser à sa défense, d'en détourner les malheurs et de lui procurer toute sorte de biens et de prospérités. On pourrait peut-être trouver dans l'étymologie la confirmation de cette attribution⁸.

Le petit bronze trouvé à Nuits représente, ainsi que je viens de le dire, un âne ou un mulet avec la dédicace *Deo Segomoni*. Quelques érudits ont rapproché cette dédicace de l'inscription de Craon MARTI MVLIONI. Serait-ce, dit M. L. Renier, la traduction latine du nom de *Segomo* auquel on vouait les images d'âne ou de mulet⁹? *Segomo* deviendrait ainsi un Mars muletier.

1. Monnier, *Ann. du Jura* pour 1852, pl. 1.

2. *Inscript. antiq. de Nice*, n° 10. *Mèm. des antiq. de France*. t. 20, p. 58.

3. Gruter, 58-5; Spon, *Antiq. de Lyon*, édit. L. Renier, p. 153 et note 1.

4. *Autun arch.*, p. 262, *Rev. Arch.* 1877, t. XXXIV, p. 210, pl. XIX.

5. Cette inscription savamment restituée par M. L. Renier (*eod. loc.*) se trouvait jadis dans la tour du clocher de l'abbaye Saint-Pierre à Lyon; l'église n'aurait-elle pas succédé au temple élevé par *Martinus*?

M. de Boissieu estimait que *Segomo* était un dieu essentiellement séquanien dont la célébrité s'était propagée loin de cette région. En présence des diverses inscriptions que je viens de citer, cette opinion ne me semble pas fondée.

6. L'étymologie paraît confirmer cette opinion. *Dunates* pourrait se rapprocher de l'irlandais *dun*, montagne, élévation, forteresse. Zeuss, p. 30. V. Belloguet, *ibid.*, p. 102 et 307. -Une inscription de Bouhy (Nièvre) est dédiéee MARTI BOLVINNO ET DVNATI, *Congr. arch.* 1873, p. 245.

7. Orelli-Henzen, 509, 1341,3427, 5490.

8. *Segomo* est un mot composé de *Sego* et du suffixe *mo*. Le mot *Sego* figure dans un très grand nombre de mots celtiques: *Segomarus*, *Segovia*, *Segobriga*, *Segodunum*, etc. Glück compare *Sego* à l'irlandais *Segh*, boeuf sauvage, dans le sens d'animal fort, allié au sanscrit *sohas*, *robur* (rac. *sah*, *perferre*, *resistere*, *posse*) (Glück, *Noms celtiques*, p. 149); Belloguet, *Ethn. gaul.*, n° 255,306. Je crois qu'il vaudrait mieux se rallier à l'opinion de Pictet et voir dans *Sego* l'irlandais *Seagh*, habileté, art, valeur, prix, estime, respect, et surtout l'irland. *Seaghmhar*, erse, *Seadhmhhor* (dh = gh), avec les mêmes acceptions, et qui correspond à *Segomarus*. Pictet, *Essai sur quelques inscriptions en langue gauloise*, 1859, p. 18.

9. Allmer, *ibid.*, t. III, p. 409. *Rev. arch.*, 1852, t. 9, p. 315, fév. 1878, p. 106. *Bull. du com. de la langue, de l'hist. Et des arts de la France*, t. III, p. 207.

Cette opinion ne me semble pas satisfaisante. Les Grecs et les Romains avaient l'habitude de dédier aux dieux des objets remarquables par la richesse de la matière ou par le mérite de l'art: c'était le plus souvent des cratères, des autels, et quelquefois des statues de particuliers et même de divinités; l'offrande portait presque toujours le nom de la divinité à laquelle le don était fait et quelquefois aussi le nom du donateur¹. Le bronze de Nuits me paraît avoir eu cette destination. En outre le sujet, âne ou mulet, pouvait être en même temps l'expression indigène d'un symbolisme gaulois, sur lequel nous n'avons aucun renseignement². Un cheval en bronze, trouvé en 1861 à Neuvy-en-Sulias (Loiret), est posé sur un socle sur lequel est gravée une dédicace au dieu *Rudiobus*³. Les animaux symboliques existaient dans le culte de nos ancêtres: ainsi les pierres sculptées de Reims présentent un veau couché et des têtes de bélier; sur l'autel que la corporation des nautoniers parisiens érigea à Jupiter sous le règne de Tibère, figure le célèbre *Tarvos Trigaranus*⁴.

SVCELLVS.

Un petit autel en pierre trouvé en 1860 dans les travaux du percement de la rue de la gare à Vienne porte l'inscription suivante⁵ :

**DEO . SVCELLO
GELLIA . IVCVNDa
V . S . L . M**

Deo Sucello, Gellia Jucunda votum solvit libens merito.

Il existe à Yverdon, en Suisse⁶, une autre inscription en l'honneur de *Sucellus*, ce qui permet de supposer que le culte de ce dieu n'était point restreint à la cité des Allobroges. Aussi il me paraît vraisemblable de classer *Sucellus* parmi les divinités de l'Olympe gaulois. Qu'était ce dieu? L'inscription de Vienne et celle d'Yverdon ne fournissent aucun renseignement sur son caractère; aucun dieu romain n'y a été mentionné⁷. Sur le monument votif d'Yverdon, *Sucellus* est décoré d'une épithète locale: *Ipadco* ou *Iradco*.

Les dieux de l'Olympe gaulois révélés par les monuments épigraphiques de l'Allobrogie sont *Bormo*, *Caturix*, *Segomo*, *Sucellus*. *Bormo* est la divinité des eaux thermales; il n'y a, je crois, aucun doute à cet égard. Quant à *Caturix*, à *Segomo* et à *Sucellus*, leurs rôles, leurs attributions ne sauraient être qu'incertains en l'absence de documents précis sur ces personnages divins: il n'est pas même possible de déterminer leur importance respective.

1. *Rev. arch.*, 1^{re} année, p. 439: *Usage des anciens de consacrer la statue d'un dieu à un autre dieu*, mém. de M. Letronne. Allmer, *eod. loc.*, t. III, p. 335 et 420. — Cette habitude existait en Gaule: l'inscription gauloise de Volnay en fournit la preuve (Pictet, *Nouvel essai sur les inscriptions gauloises*, 1867, p. 36).

2. Dans la mythologie gréco-latine, l'âne et le mulet étaient spécialement consacrés à Bacchus à titre d'*animaux phalliques*. *Dict. de MM. Daremberg et Saglio*, t. I, p. 469 et 621. Est-ce pour le même motif que les Gaulois consacraient l'âne ou le mulet à Segomo? Je n'ose l'affirmer.

3. *Antiq. de Fr. Bull.*, t. XXVI, p. 79.

4. Au musée de Cluny, il y a aussi des têtes de cerf.

5. Allmer, *eod. loc.*, t. II, p. 454. La forme des lettres de cette inscription indique soit une époque de décadence, soit l'inhabileté du lapicide. Les G et les L ont leur branche terminale tombante; l'autel, dont la hauteur est de 40 centimètres et la largeur de 30 centimètres, est incomplet par en bas: il est aujourd'hui chez M. Combaudon, marchand de plâtre à Vienne (chef-lieu d'arrondissement de l'Isère). Le nom Gellius existe sur plusieurs inscriptions de l'Allobrogie.

6. *In curia Yverdon*, Mommsen, *Inscript. helv.*, n° 140: *Sucello/ ipadco* ou *iradco/ v s l m*

7. Faut-il voir dans *Sucellus* le radical véd. *Suk*, rendre heureux, d'où irl. *Sugach*, joyeux, heureux, et le suffixe *el* (en latin *ellus*) commun en gaulois?

César a consacré dans ses commentaires un court passage à la religion de nos ancêtres¹ ; mais comme il écrivait pour des Romains, il a jugé inutile de donner les noms des dieux gaulois et il les a désignés par les noms des dieux romains correspondants ou présumés tels. Le dieu le plus important de la Gaule a été caractérisé dans les termes suivants : *Deum maxime Mercurium colunt; ejus sunt plurima simulacra, hunc omnium inventerem artium ferunt, hunc viarum atque itinerum ducem, hunc ad questus pecunice mercaturasque habere vim maximam arbitrantur : post hunc Apollinem et Martem et Jovem et Minervam etc.*². César avait cru reconnaître dans ce dieu pacifique et bienfaisant le Mercure de l'Olympe romain³ ; il semble le placer au premier rang et le considérer comme le dieu suprême des Gaulois.

Mercury remplaça et absorba rapidement le dieu national: les attributs, le caducée et le pétase, inconnus à la mythologie gauloise, furent introduits pour consacrer cette identification. J'ai fait remarquer plus haut les particularités curieuses que présentaient les statuette de Mercury que l'on trouve assez fréquemment sur le territoire de l'ancienne Gaule⁴.

L'importance et l'universalité du culte du dieu suprême de la Gaule assimilé à Mercury sont attestées par le nombre des monuments (inscriptions et statuette) plus considérable que celui des monuments consacrés aux autres divinités. Ainsi, dans la cité des Allobroges, il avait des temples à Aix-les-Bains, à Amblagnieu, à Annecy, à Aydiar, à Beaucroissant, à Belley, à Blanieu, au Bourget, à Briord, à Charancieu, à Chatte, à Choulex, à Echirrolles, à Genève, à Groisy, à Hières, à Lucey, à Mont-du-Chat, à N.-D.-de-Limon, à Saint-Félix, à Saint-Innocent, à Saint-Vital, à la Terrasse, à Tournon, à Vienne et à Villaz⁵. Un grand nombre de noms de lieux de la France dérivent vraisemblablement du nom de Mercury: dans notre région on peut citer Mercuriol (Drôme), Mercury (Savoie).

Les temples de ce Mercury étaient érigés généralement sur les hauts lieux. Ainsi ce dieu avait des sanctuaires aux sommets du Puy-de-Dôme et du Donon, sur le mont de Sène et aussi sur divers points élevés de l'Allobrogie, notamment au mont du Chat, sur le revers occidental du mont qui projette ses noires ombres crénelées dans le beau lac bleu du bourget⁶.

Le culte central du dieu suprême de la Gaule paraît avoir été en Auvergne. Il existait en effet chez les Arvernes un temple célèbre dans toute l'étendue de notre pays et dont la renommée durait encore au temps de Grégoire de Tours⁷. C'est pour ce temple que l'artiste grec Zénodore avait exécuté une statue colossale de Mercury, statue haute de 120 pieds et qui lui avait coûté 10 années de travail⁸. Il est très probable que le culte du dieu était entretenu aux frais communs des cités de la Gaule⁹.

1. *Comment.*, VI, 16 et s.

2. *Id.*, 17

3. Ce n'est pas le Mercury romain primitif, mais celui de la 2^e époque, qui s'était emparé des attributs de l'Hermès grec. *Rev. arch.* 1873, t. 26, p. 94, *Le Mercury gaulois*, par M. d'Arbois de Jubainville.

4. La figure imberbe qui existe sur certaines monnaies gauloises ne serait-elle pas plutôt celle de ce Mercury que celle d'Apollon ?

5. Allmer, *eod. loc.*, t. IV, p. 538 et s., *Statistique monumentale d'après les inscriptions*. A Vienne, dans l'amphithéâtre, était une statue de Mercury, *Id.*, t. II, p. 291. Toutefois, il faut admettre que des temples étaient consacrés au Mercury purement romain.

6. Allmer, *eod. loc.*, t. III, p. 299.

7. *Hist. Franc.*, 30. Ce temple, appelé *Vassocaletes* en gaulois, fut détruit vers 258 par Chrocus, roi des Alamans. *Rev. Arch.* t. XXIX, p. 175 et 325, t. XXX, p. 359.

8. Plin, *Hist. nat.*, XXXIV, 18; *Bull. monum.* 1875, P. 557 et s.

9. On sait que le temple de Rome et d'Auguste, au confluent du Rhône et de la Saône, fut élevé et entretenu aux frais des cités gauloises. De Boissieu, *Inscript. antiq. de Lyon*, p. 82. *Rev. des Soc. sav.* 1875, t. I, p. 23 (M. L. Renier), p. 252 (M. Chabouillet). Dans tous les cultes il y a des centres religieux.

En 1873-74, lors de l'établissement du nouvel observatoire au sommet du Puy-de-Dôme, de nombreuses substructions ont révélé la présence d'un antique temple de très grandes dimensions et de construction somptueuse ; il n'est pas douteux que ces ruines ne soient les restes du temple des Arvernes. Parmi des objets de diverse nature, on a recueilli une plaque carrée en bronze à queue d'aronde avec la dédicace *Deo Mercurio Dumiat*, c'est-à-dire au dieu auquel était consacré cet édifice¹. Aussi on pourrait peut-être, non sans raison, considérer *Dumiat* comme le dieu suprême de la Gaule que César avait identifié à Mercure²

Sur un grand nombre d'inscriptions de la Gaule, Mercure est associé à des divinités locales. Je crois qu'il ne faut voir dans ces dénominations topiques que des surnoms donnés au grand dieu indigène qui devenait ainsi plus particulièrement le génie tutélaire et protecteur de la localité où s'élevait le sanctuaire.

Dans la cité des Allobroges, les monuments épigraphiques font connaître un Mercure *Artaius* et un Mercure *Magniacus Veilaunus*.

Ces derniers noms se lisent sur un autel carré avec base et couronnement découvert en 1857 dans le mur du cimetière d'Hières :

AVG . SACR . DEO
MERCVRIO
VICTORI . MAC
NIACO VEILAVNO
C CAPITOIVS . MACRI
NVS . RESTITVIT

*Aiugusto sacrum deo Mercurio Victori Magniaco Veilauno, Caius Capitoius
Macrinus restituit*³.

Artaius figurait sur un autel votif qui se trouvait dans les ruines d'un édifice romain près du village de Beaucroissant. L'historien Aymar du Rivail a conservé le texte de ce monument épigraphique qui avait été transporté au château voisin d'Antoine de Blanc, son cousin⁴ ; depuis lors ce monument a disparu :

MERCVRIO
AVG.ARTAIO
SACR
SEX.GEMINIVS
CVPITVS
EX VOTO

Mercurio Augusto Artaiio Sacrum, Sextus Geminus Cupitus, ex voto

1. *Rev. arch.*, 1874, t. 28, p. 332. *Rev. celt.*, t. II, p. 426. L'escalier qui conduisait à la façade semble ne pas avoir moins de 150 pieds de long.

2. Il faut restituer à *Dumiat* les inscriptions dédiées au *Mercurius Arvernus*, inscriptions qui se retrouvent jusque sur les confins germaniques. *Rev. arch.*, 1875, t. XXIX, p. 41. *Dumiat* a donné son nom à la montagne où s'élevait son temple, le Puy-de-Dôme. De même *Poeninus*, *Vosegus*, *Rudianus*, ont donné le leur aux monts des Alpes Pennines, des Vosges et du Royans, *Divin. indig. du Vocontium*, p. 22. — Lucain mentionne *Taranis*, *Esus* et *Teutates* comme les trois grandes divinités de la Gaule. Jusqu'à ce jour, aucun document ne confirme cette opinion.

3. Allmer, *eod.loc.*, t. III, p. 191. Cet autel est aujourd'hui déposé à - la porte de la maison Delastre sur la place de l'église. Haut. 1 m. 25, long. 0,46. M. Allmer estime qu'il faut lire Magniacus et non Macniacus. — Hières, canton de Crémieu, arrond. de La Tour-du-Pin (Isère).

4. *De Allobrogibus libri novem*, etc., édition de Terrebase, p. 24. Allmer, III, p. 112. — Beaucroissant, cant. de Rives, arrond. de Saint-Marcellin (Isère).

Il me paraît bien difficile de présenter une signification satisfaisante des dénominations topiques *Artaius*, *Magniacus* et *Veilaunus*. Faut-il rapprocher *Artaius* de la déesse *Artio* du musée de Berne¹? On lit sur l'inscription bilingue de Todi le mot *artuas*²; le nom *Artos* figure sur une monnaie gauloise³. Aymar du Rivail rapporte que le lieu où a été trouvé l'ex-voto de *Cupitus* était appelé Artay par les habitants, *adhuc incolae Artaium vocant*⁴. Aujourd'hui ce nom est absolument inconnu dans la localité; mais le témoignage de cet historien est de ceux auxquels on peut accorder toute créance. D'ailleurs, il ne serait pas surprenant que le lieu ait retenu le nom gaulois du dieu, car ce fait se vérifie dans bien d'autres localités⁵. L'édifice en ruines d'Artay était certainement le temple élevé par *Cupitus* à la suite d'un vœu exaucé par le dieu gallo-romain.

Le nom *Veilaunus* appartient également à la nomenclature gauloise : on lit sur une inscription *Velaunis*⁶ ; d'autres documents font connaître *Velauni*, *Vellaunodunum*, *Cossivelaunus*, etc...⁷. *Magniacus* présente un suffixe *acus* fréquent dans les noms géographiques de la Gaule⁸.

L'inscription d'Hières rappelle la restauration du temple de *Magniacus Veilaunus* par *Macrinus* ; elle contient quelques particularités à signaler. La formule de début AVG. SACR. DEO est rare⁹ ; l'épithète Victor donnée à Mercure ne figure sur aucune autre inscription¹⁰.

Tels sont, d'après les monuments épigraphiques de la cité des Allobroges, les souvenirs qui se rattachent au dieu suprême de la Gaule, identifié par César à Mercure, et qui ne serait, à mon sens, autre que le *Dumiates* des Arvernes.

DIVINITÉS INDIGÈTES.

Au-dessous des dieux principaux étaient des divinités secondaires qui peuplaient l'air, les eaux, les forêts, les vallées, les montagnes, en un mot la nature entière. A ces esprits étaient attribués tous les phénomènes naturels; les éléments qu'ils habitaient étaient soumis à leurs ordres. Chaque lieu avait sa divinité éponyme, être surnaturel qui en était comme l'âme¹¹; toutes les nations aryennes dans leur développement parallèle en étaient arrivées à reconnaître ces dieux secondaires et intermédiaires dont les attributs étaient analogues chez chacune d'elles.

1. *De Allobrogibus libri novem*, etc., édition de Terrebasse, p. 24. Allmer, III, p. 112. — Beaucroissant, cant. de Rives, arrond. de Saint-Marcellin (Isère).

2. Mommsen, *Inscr. Helvet.* 215.

3. Pictet, *Nouvel essai sur les inscript. gaul.*, p. 73.

4. *Rev. celt.*, t.I, p.295.

5. *Eod. loc.*-Chorier, *Hist. du Dauphiné*, t. 1, p. 88 et 235, dit que le nom Artaius s'applique soit à Artas près Vienne, soit à Artay près Grenoble, localités situées à une grande distance de Beaucroissant. Il est inutile de rappeler l'explication bizarre que cet historien donne du Mercure Artaius:— Sur la signification de ce mot, Pictet, *loc. citat.* Belloquet, *eod. loc.*, p. 321. Stokes, *Three Ir. gloss.*, p. XXXIII.

6. *Rev. celt.*, t. III, p. 310; E.Desjardins, *Ibid.* t. II, p. 225 not. 5.

7. Belloquet, *id.*, n°274. *Rev. des Soc. sav.*, 1874, t.6, p. 132.

8. Belloquet, n° 209 et 211. *V. Rev. Celt.* t. III, p. 268, not. 2.

9. Greppo, *id.*, p. 307, *Bull. des Antiq. de France*, 1865, p. 153, etc... Au mont de Sène, l'inscription dédiée à Mercure est exactement semblable à la formule que je signale : *Aug. sacrum deo Mercurio*, *Même Bullet.*, p. 50.

10. Allmer, *ibid.* Cette épithète Victor n'est-elle pas un argument de plus en faveur de l'attribution au dieu suprême de la Gaule ?

11. Gaidoz, *Esquisse de la religion des Gaulois*, p. 9. En Italie, on l'appelait *genius loci*. Il était représenté sous la forme d'un serpent. Preller, *Les dieux de l'ancienne Rome*, page 72. En Savoie, au renouvellement de l'année, on couronne de guirlandes les puits et les fontaines (*L'Allobroge*, 1842, p. 42) ; dans un grand nombre de localités du Dauphiné et de la Savoie, cet usage a lieu au mois d'octobre, après les vendanges. Au temps de Grégoire de Tours, on apportait encore des offrandes aux lacs. J'ai été témoin au petit lac du col de la Coche au-dessus de Laval (canton de Domène, arrond. de Grenoble) de pratiques religieuses qui rappellent ce culte.

Ces divinités, qui personnifiaient les forces élémentaires de la nature, avaient généralement leur pendant dans une divinité féminine; elles se mêlaient à tous les actes de la vie domestique; le Gaulois multipliait ses vœux et ses offrandes. Le jugement de César sur la religion gauloise trouve ici une exacte application: « *natio est omnium Gallorum admodum dedita religionibus* » (pratiques de dévotion et superstitions)¹.

Le culte des eaux, une des formes primitives du naturalisme aryen, était le plus répandu. Les génies aquatiques étaient considérés comme les amis bienfaisants de l'homme, ils calmaient ses douleurs, lavaient ses blessures et guérissaient ses maladies. Des oratoires avaient été élevés près des sources sacrées, et chaque année au printemps des fêtes, des pèlerinages attestaient la popularité du culte des eaux. Le christianisme consacra les vieux usages et les appropria au culte des saints².

ATHVBODVA OU CATHVBODVA

En 1867, on a découvert dans un champ appelé Vers-Jan, au lieu dit les Fins de Ley, commune de Mieussy, un petit autel privé de son couronnement sur lequel on lit³ :

ATHVBODVAE
AVC
SERVILIA . TEREN
TIA
S L M

*Athuboduae Augustae, Servilia Terentia (votum) solvit libens merito*⁴.

Cette curieuse inscription est malheureusement mutilée sur le côté droit.

Le nom de la divinité mentionnée a donné lieu à deux études fort remarquables, l'une linguistique due à M. Pictet⁵, l'autre mythologique émanée de M. Hennessy⁶. M. Pictet croit que le nom *Athubodua* est incomplet par suite d'une cassure de la pierre et il propose de lire *Cathubodua*, rectification appuyée sur l'armoricain *Catuuodu* et sur l'irlandais *Cathbadh*. Le savant genevois considère par suite *Cathubodua* comme une *Bellone gauloise*. En effet, le nom *Cathubodua* se compose : 1° du terme *Catu, pugna*, terme essentiellement gaulois qu'on rencontre dans un grand nombre de mots comme préfixe (*Caturix, Caturicus*, etc.)⁷; 2° du terme *Bodua*, qui se trouve dans les noms d'homme gaulois, soit en composition, soit avec un nouveau suffixe de dérivation (*Boduacus, Boduacius*)⁸; ce second terme, en breton *bodu*, en irlandais *bodb* ou *badh*, signifie corbeau et s'emploie dans l'acception de sorcière et de virago.

1. *Comment.* VI, 16

2. Pictet, *Orig. Ind. Europ.*, t. II p. 624. Brueyre, *Contes ariens de la Grande-Bretagne*, introd. et p. 253 et s. *Rev. des Soc. sav.*, 1867, p.235. *Rev. Celt.* P.1. *Divin. indig. du Vocontium*, p.44 et s. — Voir plus haut ce qui est relatif au dieu Bormo. Il en est resté des traces dans les superstitions populaires relatives aux sources et aux lacs.

3. Allmer, *eod.loc.*, t. III, p. 357. Revon, *Rev. sav.*, 1867, p. 101. Cette inscription a été décrite par M. Revon dans les *Inscript. antiq. de la Haute-Savoie*, ouvrage que je n'ai pu consulter. Les moulures de la base et de la corniche font le tour de la pierre. Cette inscription, placée au moment de la découverte dans un mur de la maison Cornillon au hameau du Ley, puis transportée à Tanninges chez M. le juge Tavernier, est aujourd'hui au musée d'Annecy. Haut. 0,76 cent., larg. 0,30 cent. Mieussy, canton de Tanninges, arr. de Bonneville (Haute-Savoie).

4. Le E et le N de Teren forment un monogramme; il faut noter Terentia employé comme surnom, ce qui indiquerait une affranchie, P. C. Robert, *Étude sur qq. inscr. du musée de Bordeaux*, p. 30. C'est le seul exemple dans la cité de Vienne.

5. *Rev.arch.*, 1868, t. XVIII, p.1 et s.

6. *Rev. celt.*, I, p. 32 et s. L'inscription est reproduite en *fac-similé*.

7. *Rev. celt.*, t. III ,p.163.

8. Pictet, *eod.loc.*

Ainsi, le nom *Cathubodua* se traduit par *corvuspugnæ*, corbeau de la guerre.

M. Hennessy pense avec raison que l'interprétation de M. Pictet est fondée s'il est exact que le nom de la divinité *Athubodua* a perdu sa lettre initiale et si cette lettre est un C. La déesse *Cathubodua* serait alors, d'après cet érudit, semblable à *Badh-Catha*, fée qui figure dans les légendes irlandaises représentée par un corbeau, et qui prédit le sort des combattants avant la mêlée¹; elle deviendrait ainsi une déesse des combats. Les deux noms *Cathubodua* et *Badh-Catha* sont absolument identiques. L'article de M. Hennessy est des plus intéressants; il apporte des documents importants et peu connus sur la mythologie comparée des Germains et des Celtes, et il signale plus d'un point de contact entre les deux religions².

Toutefois il pourrait se faire que le nom *Athubodua* fût complet sur l'inscription votive de *Terentia*; l'examen de l'autel, les dispositions des lignes et des lettres ne s'opposent point à cette supposition. Dans ce cas il n'est peut-être pas sans intérêt de rapprocher du nom de la divinité allobroge les noms suivants qui figurent sur des monuments épigraphiques³ : *Ateboduu*⁴, *Atebodui fil*⁵, *Atebodua*⁶. Je dois ajouter que l'assimilation de *Athubodua* et *Atebodua* est impossible, au dire de M. Pictet, parce que le préfixe *ate* ou *ati* ne peut jamais être devenu *athu* à cause de la voyelle finale⁷.

L'inscription votive de *Terentia* ne me paraît pas présenter des indications suffisamment précises pour considérer *Athubodua* ou *Cathubodua* comme une déesse de la guerre dans la mythologie gauloise. Je ne conteste pas les savantes conclusions des articles de MM. Pictet et Hennessy; j'estime qu'en l'état il est plus prudent d'attribuer à cette divinité un caractère purement local et d'en faire le génie tutélaire et protecteur de Mieussy.

BAGINATES.

Dans le mur du cimetière de Morestel, du côté de la route, on lit l'inscription suivante sur un autel brisé par en bas qui a été trouvé dans les décombres de l'ancienne église paroissiale⁸ :

IOVI
BAGINATI
CORINTHVS
NIGIDI . AELIANI
EX VOT

*Iovi Baginati, Corinthus Nigidii Aeliani (servus), ex voto*⁹.

1. M. Hennessy fait connaître en détail *Badh-Catha* et ses attributions; il rapporte diverses opinions intéressantes sur cette fée qui figure dans les récits de batailles irlandaises : le corbeau joue un grand rôle, rôle sinistre, dans l'Irlande, l'Ecosse et le comté de Galles. J'ajoute que dans la mythologie gréco-latine le corbeau était consacré à Apollon, et on l'appelait *Delphicus ales*.

2. Dans la mythologie germanique, Odin est accompagné de corbeaux et de loups. Les vieux noms gaulois *Caturix* (voir plus haut le dieu *Caturix*), *Toutiorix*, *Segomaros*, *Albiorix* ont leurs correspondants en Germanie, *Hedrich*, *Dietrich*, *Sigmar*, *Alberich*; non seulement les noms, mais aussi les légendes et les traditions sont identiques (note de M. Lottner à l'article de M. Hennessy).

3. Pictet, *Rev.arch.*, *eod.loc.*

4. Inscription de Doehmannstorf en Canthie, Gruter, 758-11.

5. Inscription de Cilly, Stein, 3, 105.

6. Inscription de Leibnitz en Styrie; il y a littéralement *atepodua*,. Stein, 3005.

7. Pictet, *eod. loc* – On pourrait penser que le premier terme d'*Athubodua* est une particule réitérative : *bodua* conserve naturellement l'acception précédente. V. *Rev. Celt.* I, p. 293.

8. Allmer, *eod. loc.*, t. III, p. 197. Pilot, *Bull. soc. stat. Isère*, t.III, p. 51.— Morestel, ch. d. c., arrond. de La Tour-du-pin (Isère).

9. Les lettres sont peu profondément gravées; une palmette de chaque côté du mot *Iovi*, le H dépourvue de jambage vertical vers la gauche, le L, le I, le N et le I de *AELIANI* en monogrammes. Haut. 1m., larg., 0,55 cent. — Le nom d'*Aelianus* qui figure sur l'inscription indique qu'elle n'est pas antérieure à Adrien ou aux premiers Antonins.

Plusieurs inscriptions de la Gaule nous montrent Jupiter, adoré comme dieu officiel de l'État au Capitole et dans les provinces, souvent associé à des divinités topiques¹. D'après César, Jupiter ne jouait qu'un rôle secondaire dans la mythologie gauloise; ses attributions étaient *imperium coelestium tenere*, c'est-à-dire qu'il présidait aux phénomènes célestes et plus spécialement au tonnerre². Tous les peuples de l'antiquité ont eu un culte pour la foudre qui frappe de mort les êtres vivants, incendie les maisons, déchire les arbres et disparaît ensuite dans la terre; tout lieu frappé par la foudre était sacré et ne devait être ni foulé aux pieds ni exposé aux regards. Une tablette de pierre trouvée en 1765 sur les hauteurs d'Ampuis parmi des ruines porte cette inscription³:

**IOVI
FULGVRI
FVLMINI**

Le Jupiter *fulgur* et *fulmen* est le dieu qui descend lui-même dans la foudre sous la forme d'une pierre appelée *ceraunios*, ou *lapis fulminis*⁴. Il est inutile de rappeler les croyances populaires relatives aux *pierres de tonnerre*, et les vertus talismaniques qu'on leur attribue encore dans nos campagnes⁵. La découverte d'une pierre de tonnerre aurait-elle provoqué cette inscription ?

Quel caractère faut-il attribuer à *Baginates* identifié à Jupiter, est-ce celui de *Jupiter fulgur* ou celui de *Jupiter pluvialis*⁶? Il est impossible de résoudre la question en présence des termes si concis de l'inscription votive de l'esclave *Corinthus*. Cette inscription a été recueillie dans l'ancienne église paroissiale de Morestel qui avait probablement succédé au sanctuaire gallo-romain.

Il n'est peut-être pas sans intérêt de signaler un lieu-dit du nom de Bachelin, dans la commune de Passins, voisine de celle de Morestel⁷. Y aurait-il une relation entre les noms *Baginates* et *Bachelin* ?

1. Orelli-Henzen, notamment n° 5617.

2. On rencontre sur les inscriptions de la Gaule et d'autres régions les expressions *pluvialis*, Orelli-Henzen, 5641, *tonans*, 5649, *fulgerator*, 1238, 1240; *Tempestatum divinarum potens*, Spon, *Miscel.*, p. 76, etc. Dans la Gaule, le dieu du tonnerre s'appelait, dit-on, *Taranis*, c'est le *deus Taranucus*, *Taranucus* et *Tanarus* des inscriptions, assimilé à Jupiter. H. Gaidoz, *Esq. de la relig. des Gaulois*, p. 11.

3. Allmer, *eod. loc.*, t. II, p. 426; au musée de Vienne. Les lettres ont une mauvaise forme et sont mal gravées. — Ampuis, cant. de Condrieu, arr. de Lyon (Rhône).

4. *Dict. des antiq. grecques et rom.* de MM. Daremberget Saglio, v°. *Baetylia*. Cicéron, (*ad fam* VII-12), Aulu Gelle (*noct. Attic.*, I, 21), Apulée (*de deo sacr.*, 131) mentionnent un *Jupiter Lapis*. Je ne connais aucune autre inscription donnant à Jupiter l'épithète *fulgur*; on trouve souvent *fulgerator*, *tonans*, *fulminans*, *fulgurans*; dans l'autel d'Ampuis la cause est confondue avec l'effet.

5. J'ai fait connaître les traditions populaires du Bas-Dauphiné relatives aux pierres de tonnerre: *Les âges de pierre et de bronze dans l'arrondissement de Montélimar*, Grenoble, 1878, in-8°, p. 12 et s. — V. Cartailhac. *L'âge de pierre dans les souvenirs et superstitions populaires*. Paris, 1878, in-8°.

6. Il existe dans nos campagnes de nombreux oratoires très anciens qui ont certainement succédé à des oratoires gallo-romains, et dans lesquels on se rend en procession pour demander ou la pluie ou le beau temps. L'homme des champs se préoccupe avec raison des variations atmosphériques; c'est là le premier de ses soucis, de ses craintes ou de ses espérances; tout pour lui, bonheur ou aisance, réside dans l'état de calme ou de tempête de ce grand océan d'air qui entoure notre globe.

4. Un hameau des Avenières, commune voisine, s'appelle le Bajet.

Une inscription, aujourd'hui perdue, et citée par divers auteurs comme existant à Genève, était ainsi conçue¹ :

**IOVI
ASSIGN....
M F.....
N.....**

Il est probable que le terme *Assign.* était la première partie du nom d'une divinité indigène assimilée à Jupiter. Ce nom ne se retrouve sur aucune autre inscription; il est donc impossible de le rétablir.

VINTIVS.

Deux inscriptions sont consacrées au dieu Vintius :

1° La première est gravée sur un autel avec base et couronnement engagé dans le mur extérieur de l'abside de l'église de Seyssel² :

**DEO . VINTIO
POLLVCI
CN . TARENTIVS
BILLONIS . FIL
TARENTIANVS
EX-VOTO**

Deo Vintio Polluci, Cneius Terentius, Billonis filius Terentianus, ex voto.

2° L'autre se lit sur une table carrée trouvée dans le voisinage du château d'Hauteville dans la vigne des Idoles, près du champ des Idoles³ :

**AVG . VIN....
SACR
T•VALERIVS...
CRISPINVS
SACER VINTI
PRAEF . PAGDIA
AEDEM . D**

Augusto Vintio sacrum, T. Valerius. f. Crispinus, sacerVintii, praefectus pagi Dia. aedem dat.

1. Gruter, 13-3. Guichenon, p. 35. Spon, *Hist. de Genève*, II, p. 308. Muraton, II, 5. Orelli, 270. Mommsen, n° 66. Allmer, *eod. loc.*, t. III, p. 253. A Blankenheim existaient des *Matronae Aserguehae*, Orelli, 2082. — Scaliger avait traduit *adsignatum Jovi*, Orelli, 270, *not.*

2. Orelli, 2065. Allmer, *eod. loc.*, t. III, p. 243. Seyssel, ch.-l. de cant., arrond. De Saint-Julien (Haute-Savoie).

3. Allmer, *eod. loc.*, t. II, p. 345. Orelli-Henzen, 5922. Cette table, ornée d'une moulure, a été transportée depuis longtemps à Rumilly où, par les soins de M. Croisillet, l'auteur de l'Histoire de Rumilly, elle vient d'être placée derrière les murs de la chapelle neuve du collège. Haut., 0 m. 40, larg. 0 m. 45 cent. Hauteville, cant. de Rumilly, arr. d'Annecy (Haute-Savoie).

Dans la mythologie latine, Pollux, admis parmi les astres après sa mort, avait été gratifié par Neptune du don d'apaiser les flots; c'était le dieu propice aux navigateurs. L'identification de *Vintius* à Pollux permet de lui supposer un caractère analogue et de le considérer comme le protecteur des marins du Rhône¹. En effet le dieu gaulois paraît avoir laissé son nom à une colline voisine de Seyssel : on l'appelle *Vence* ou *Vens*. Il existe de temps immémorial au pied de cette colline une chapelle dédiée à Notre-Dame, qui jouit d'une très grande vénération auprès des bateliers du grand fleuve. Le nom du lieu, l'oratoire et le culte remontent certainement au temps du dieu *Vintius* : le christianisme n'a été, là comme en d'autres lieux, que l'héritier d'une croyance gauloise.

A l'époque romaine, il y avait une corporation des *nautae Rhodanici*, corporation riche et puissante, dont le siège était à Lyon² et qu'une inscription appelle *splendidissimum corpus*³. Quelques-uns de ses membres ont été l'objet de distinctions honorifiques de la part de diverses villes situées sur le parcours du Rhône⁴.

L'ex-voto de *Terentianus*⁵ ne serait-il pas le témoignage de la reconnaissance d'un marinier qui aurait dû à *Vintius* d'échapper à un danger imminent sur ce fleuve souvent orageux?

Le culte de ce dieu bienfaisant s'était étendu sur la région voisine de Seyssel et située sur les bords du Rhône et du lac du Bourget. L'inscription découverte à Hauteville fait en effet connaître qu'il avait un temple dans ce lieu⁶. *Vintius* était aussi probablement la divinité du pagus Dia..(Hauteville?), dont *Valerius Crispinus* était le *praefectus*⁷. Les habitants de cette région devaient être en général des navigateurs; le Rhône était alors la seule voie naturelle et rapide de communication pour échanger leurs produits du nord au midi de la Gaule. On comprend ainsi l'importance qu'avait le culte de *Vintius*.

Crispinus, qui fit construire de ses deniers un sanctuaire à Hauteville, est appelé sur l'inscription commémorative *Sacer Vintii*; cette expression indique soit un prêtre sans caractère officiel, soit tout simplement un dévot. Les magistrats municipaux n'avaient pas d'attributions plus importantes que celles de veiller à l'accomplissement des rites religieux et aux besoins du culte. Le terme *aedes* donné à ce sanctuaire est, en général, employé plus particulièrement en l'opposant à *templum*, pour désigner un édifice pour lequel n'avaient pas eu lieu les cérémonies de l'*inauguratio*⁸.

1. Le nom de *Vintius* se retrouve dans la nomenclature gauloise. Faut-il voir dans son nom: k. *Gwynt*, ar. *Gwennt*, c. *Gwynx*, e. et ir. *Gaoid*, *Gaoth*, vent; ou Ar. *Gwinnt*, élévation? Belloguet, *id.*, n°258.

2. De Boissieu, *Inscript. de Lyon*, p. 386 et s. Allmer, *eod. loc.*, t. I, p. 60; II, p.257; III,p.354.

3. Au musée de Lyon.— De Boissieu, *eod.loc.*,p. 265.

4. Allmer, *loc. cit.* Je n'ai pas l'intention d'assimiler ces *nautae Rhodanici* aux simples marins ou bateliers du grand fleuve.

5. *Cn. Terentius Billonis filius Terentianus: Billo*, nom du père du dévot, appartient probablement à la nomenclature gauloise, *Rev. celt.*, t. III, p. 160; on le retrouve cependant sur des inscriptions de l'Italie méridionale

6. Aux Fins d'Annecy a été trouvée une inscription à Castor et Pollux, les dieux propices aux navigateurs (s'agissait-il de la navigation du lac d'Annecy ?). Allmer, t. III, page 335.

7. Seyssel était probablement compris dans ce *pagus* : la navigation ordinaire du Rhône commence aujourd'hui à Seyssel.

8. *Dict. des antiq. grecq. et rom.* de MM. Daremberg et Saglio, v° *Aedes*

M. Mommsen et M. Herzog ont regardé comme fautive l'inscription de Hauteville par le motif qu'il n'y avait que des *vici* chez les Allobroges. Cette opinion est infirmée par le témoignage multiplié des inscriptions qui mentionnent des *vici* et jusqu'à trois pagi de la cité de Vienne¹.

Vintius, le protecteur des bateliers du Rhône et du *pagus Dia.*, n'a aucune parenté avec le *Vintius* de Vence (Alpes-Maritimes), assimilé par les Romains à Mars².

VIROTVTES

En 1844, on a découvert dans la petite plaine des Fins d'Annecy, en même temps que plusieurs fragments d'architecture et des médailles de Claude, un autel fracturé par en bas présentant sur une de ses faces l'inscription suivante³ :

APOLLINI
VIROTVTI
T.RVTIL.BVRICVS

.....

Apollini Virotuti, T. Rutilius Buricus (Ivotum solvit libensmerito).

Virotutes, que l'inscription assimile à Apollon, ne serait-il pas un dieu *medicus*? J'ai indiqué plus haut que les Romains considéraient l'Apollon gaulois comme un dieu sauveur et purificateur, *morbos depellere*⁴. Le véritable caractère de *Virotutes* nous échappe complètement, et il serait dangereux de suppléer au silence des textes par de brillantes hypothèses.

Ne pourrait-on pas rapprocher le dieu *Virotutes* de la déesse *Viroddis* dont le nom figure sur une inscription trouvée dans les murs du cimetière de Kaelbertshausen, maintenant au musée de Carlsruhe⁵ ?

Le surnom *Buricus* indique peut-être un étranger latinisé venant du pays des Bures, qui habitaient vers les sources de la Vistule⁶.

1. Les inscriptions révèlent trois pagi dont le nom ne nous est point parvenu en entier: *pagus DIA...*, *pagus Valer...*, *pagus Oct...*, Allmer, *eod. loc.*, t. II, p. 341. Les *pagi* étaient des divisions de la cité (Caes. Bell. Gall., 1, 12). Les *praefecti*, sans doute nommés par les décurions de la cité, et exerçant leurs fonctions à titre d'honneur, administraient dans de telles limites d'attribution que nous ne savons dire, assistés par un conseil de *pagani* (Henzen, suppl., table, 163, 164), Allmer, *eod. loc.* Les *vici*, centres de population, non chefs-lieux de *civitas*, dépendaient administrativement du chef-lieu de la *civitas* à laquelle ils appartenaient. Bien qu'ils n'eussent aucune administration municipale, ils avaient pour la religion, l'édilité et la police, une petite administration propre composée de deux édiles et d'un conseil de *Vicani*, et probablement aussi un collège de sévirs (Léon Renier, *Inscript. de Troesmis*, p. 22).

2. Orelli, S227.-Mém. De la Soc. des sc. nat. et hist. Et des beaux-arts de Cannes, 1874, t. IV.

3. Au musée d'Annecy. Allmer, *eod. loc.*, t. III, p. 333 : cet érudite a lu *Verotuti*, M. Revon *Virotuti*; la forme est identique; manque le couronnement; les deux l et le N d'*Apollini*, le T et le I de *Virotuti* forment des monogrammes. — Annecy, chef-lieu de la Haute-Savoie.

4. Dans la cité des Allobroges, Apollon avait des temples à la Balme, à Genève, à Gilly, à Groisy, à Limony, à la Rochette, à Ruffieux, à Vienne et à virignin. Allmer, *eod. loc.*, t. IV, p. 538, *Stat. mon.*

5. *Rev. celt.*, t. III, p. 311. On trouve dans la nomenclature indigène Virodu sur une monnaie gauloise, *Rev. num.*, 1869-70, t. XIV, p. 4, *Rev. celt.*, t. I, p. 298; *Verotus* ou *Verotius*, nom d'homme, *Verore* ou *Virrore*, divinité topique, *Viromarus*, *Viromo*, noms d'hommes, etc. *Rev. celt.*, t. III, p. 311. — Serait-ce le préfixe *Gwir*, *Gwyr*, *gwirt*, pur, juste, vrai, fort?

6. Tacit. *de morib. Germ.*, 43 (Buri); le nom *Buri* (génitif) se trouve sur une inscription, Orelli, 3558. — Outre le temple de *Virotutes*, il y avait encore à Annecy des temples ou des autels de Jupiter, de Mercure, de Castor et de Pollux, et des *Numina Augustorum*. Allmer, *eod. loc.*, t. IV, p. 541, *Stat. mon.*

Chaque ville gauloise était sous la protection spéciale d'une divinité éponyme, être surnaturel qui en était la personnification. Les inscriptions romaines de la Gaule ont conservé les noms de plusieurs dieux municipaux : on peut citer *Nemausus*, *Vesontio*, *Vasio*, etc., génies tutélaires de Nîmes, Besançon, Vaison¹. Chaque année les Gaulois célébraient la dédicace de leurs villes; ils immolaient au génie des victimes, ils lui faisaient des libations. Cette coutume, qui existait encore au VIII^e siècle de notre ère, fut vivement combattue par saint Eloy². Le génie de la ville de Lyon est représenté au revers d'un denier d'argent d'Albin et sur un médaillon en terre cuite; c'est une figure nue et debout couronnée de créneaux, la main droite appuyée sur un sceptre, une corne d'abondance sur le bras gauche, un glaive suspendu à ce bras; à ses pieds est un corbeau sur un rocher affectant la forme d'un lion accroupi³.

Dans l'Allobrogie, les monuments épigraphiques ne font connaître aucune divinité municipale. Une inscription votive de Genève, découverte en 1752 dans les fondements de l'église cathédrale, est consacrée au génie du lieu, *genio loci*, associé à Mithra; cette inscription est ainsi conçue⁴

DEO . INVICTO
GENIO . LOCI
FIRMIDIVS SE
VERINVS MIL
LEG . VIII AVG . P . F
CC . STIPXXVIARAM
EXVOTOPRoSALvTE
SVAVSLM . PoSITA
MVCIANO ET FABIANO CoS

Deo Invicto, Genio loci, Firmidius Severinus, miles legionis VIII^{ea} Augustae Piae Fidelis Constantis Commodae, stipendiorum XXVI, aram ex voto pro salute sua votum solvit libens merito. Posita Muciano et Fabiano consulibus.

Le culte du dieu persan Mithra, Deus Sol Invictus, s'était communiqué aux Romains pendant leurs nombreuses expéditions en Orient. Déjà très répandu au temps de Claude et de Néron, il était à l'époque de Septime Sévère, à laquelle se rapporte l'ex-voto de Severinus, parvenu aux extrémités de l'empire. Les inscriptions de l'Allobrogie font connaître à Lucey, à Vienne et à Vieu des temples consacrés à Mithra⁵.

1. Orelli, 2064, 2245. *Rev. celt.*, II, p. 5. — *Divin. indig. du Vocontium*, p. 42.

2. Dom Martin, *Relig. des Gaul.*, t. II, p. 199.

3. De Boissieu, *Inscript. antiq. de Lyon*, p. 46; H. Cohen, *Méd. imp.* t. III, p. 224 n° 22; *Acad. Inscr. et Bell. Lettres*, *Compt. Rend.* 1877, p. 65 (Com. De M. De Witte)

4. Cette inscription, datée de l'an 201 de notre ère (sous le consulat de *L. Annius Fabianus* et de *M. Nonius Arrius Mucianus*), est gravée sur un autel avec base et couronnement qui est au musée cantonal à Genève. Haut., 0,85 c., larg. 0,40 c. — Orelli, 275. Mommsen, n° 64. Herzog, n° 599. Allmer, *eod. loc.*, t. 1, p. 372.

5. Allmer, *eod. loc.*, t. IV, p. 538 et s., *Statistique monumentale d'après les inscriptions*. Il y avait à Genève des temples ou des autels de Jupiter, de Mars, de Mercure, d'Apollon, de Caturix, de Silvain, des Mères, et des *numina Augustorum*. Allmer, *ibid.*

DÉESSES MÈRES.

J'ai réuni dans ce chapitre les monuments de la cité des Allobroges consacrés aux Mères, *Matres, Matrae, Mairae, Matronae*, divinités secondaires dont le culte paraît avoir été particulier à la Celtique continentale et insulaire, ainsi qu'à la Germanie, où existait la croyance au pouvoir surnaturel des femmes prophétesses, honorées presque à l'égal des déesses¹.

On a beaucoup écrit sur l'origine de ces divinités, sur leur culte et sur leurs diverses influences² ; elles ne sont connues que par des bas-reliefs et par des inscriptions de l'époque romaine.

Les Mères figurent toujours au nombre de trois sur les bas-reliefs: le nombre trois joue un grand rôle dans les mythologies et dans les traditions religieuses et magiques de tous les peuples aryens³, c'est là un des témoignages les plus frappants de leur commune origine. Les Mères sont ordinairement représentées sous la forme de jeunes femmes à l'air grave et bienveillant, vêtues de robes talaires, généralement assises, portant des fruits et quelquefois tenant un enfant sur leurs genoux. Sur un petit autel du musée de Vienne, celle du milieu est assise et elle a sur ses genoux une corbeille pleine de fruits; les deux autres sont debout, d'une main elles relèvent les plis du manteau qui les enveloppe et de l'autre elles écartent la partie supérieure du même vêtement dont elles ont la tête couverte: cet autel anépigraphique a été vu longtemps au-dessus de la porte d'une petite tour qui s'élève sur des ruines romaines au sud-est du mont Sainte-Blandine⁴.

Ces attributs permettent de considérer les Mères comme des divinités champêtres, dispensatrices de l'abondance, qui représentaient les forces productives de la nature⁵.

1. Tacit. De morib. Germ., 8. — On trouve quelques traces de ce culte dans la Gaule cisalpine.

2. DeWal, *De Moeder Goddinen*, Leyde, 1846 ; ouvrage qui, quoique ancien, contient de nombreux et intéressants documents sur les Mères. — *Mém. acad. des inscript. et bell. lett.*, t. X, p. 22; *Rev. arch.* 1848, t. V, p. 363; *Encyclop. mod.* v° Fée.

3. On peut citer à titre d'exemples la trinité indoue, les trois Nornirs Scandinaves, les trois Parques, les trois Grâces, etc. : en Gaule, le *Tarvos Trigaranus*, ou Taureau à trois grues, le dieu Tricéphale (*Bull. acad. des inscript. et bell. lett.*, 4^e série, t. III, p. 335) ; on trouve quelquefois de petits taureaux en bronze à trois cornes au front.— Suivant Pythagore, trois est le nombre des plus sublimes mystères; dans les Védas, trois est un nombre sacré. Dans les légendes, le nombre trois joue un grand rôle (de Villemarqué, *Les Fontaines du Morbihan*, p. 238 ; Brueyre, *Contes popul. de la Grande-Bretagne*, introd. divers contes).—Je dois indiquer dans l'Allobrogie les trois fées Ternes du Chablais (*L'Allobroge*, 1841, p. 97). Le nombre sept avait le même caractère que le nombre trois.

4. Delorme, *Descript. du mus. de Vienne*, p. 226, n° 216. L'autel a 74 cent. de haut; il a été donné au musée en 1827. Il est probable que les ruines romaines appartenaient à un temple élevé aux Mères. Sur un bas-relief à Metz, les Mères sont toutes trois debout portant dans leurs mains des fruits ou des fleurs (Gruter, 92-1). — Un bas-relief du musée de Lyon montre celle du milieu portant des fruits, une corne d'abondance et une patère; un autre bas-relief du même musée donne la corne d'abondance aux deux de chaque côté, la 3^e tient sur ses genoux un objet indéterminé, probablement un enfant (de Boissieu, *Inscr. antiq. de Lyon*, p. 56). V. *Mém. lus à la Sorbonne*, Arch., 1867, p. 23.

5. Elles n'avaient qu'une parenté très éloignée soit avec les *Penates*, les *Genii*, les *Junones*, contrairement à l'opinion d'Orelli (sous le n° 2094), soit avec les *proxumes*, divinités dont le culte paraît jusqu'à ce jour à peu près restreint aux Volces Arécomiques et sur lesquelles on discute depuis deux siècles. Voir Ludovic Vallentin, *Sur un autel inédit dédié aux Proxumes*. Valence, 1875, in-8°. — *Bull. des Antiq. de France*, 1872, p. 101. On a dit qu'en Gaule des femmes, devenues particulièrement célèbres de leur vivant, avaient reçu après leur mort d'un peuple reconnaissant les honneurs de l'apothéose et étaient adorées sous le nom de *Mères* ou *Matrones* (notamment Keysler).

Les Mères étaient les génies bien-aimés du peuple gaulois, l'immense popularité de leur culte est attestée par de nombreux monuments¹. Leur protection tantôt se bornait à une personne, à une famille, à une maison, à un domaine², tantôt embrassait toute une ville, une province, une nation entière³. Non seulement elles faisaient mûrir les moissons, mais elles veillaient aussi à la perpétuité des familles, à la prospérité des villes et des cités; leur nom implique, dit-on, une idée de surveillance, de tutelle et de garde⁴.

Les Mères figurent parmi les divinités reconnues du culte gaulois⁵, elles paraissent avoir conservé sous la domination romaine leur caractère indigène. L'étude des monuments épigraphiques montre qu'elles n'ont été assimilées à aucune déesse de l'Olympe latin⁶; elles sont souvent décorées d'épithètes topiques.

Les Mères sont devenues au moyen âge les *bonnes dames*, les *dames blanches*, etc., fées bienfaisantes qui peuplent les rochers, les grottes, les sources et les ruines des vieux châteaux, qui protègent le faible contre l'injuste oppression du fort et effrayent par leurs apparitions nocturnes les spoliateurs et les meurtriers⁷. Quelques-unes couronnent d'une auréole mystérieuse l'origine des grandes familles et prédisent leurs destinées: on les voit sous les formes poétiques de *Mélusine*, de la *Dame blanche* des Avenel, de la *Banshee* des Fitz-Gérald⁸, etc.

Le christianisme a rattaché les croyances relatives aux Mères et aux fées au culte de la Vierge⁹. En 1872, dans une des sépultures gallo-romaines de Troussepoil¹⁰, il a été trouvé avec des objets de diverse nature une statuette en bois qui offre l'image d'une femme assise, voilée, et sur les genoux de laquelle on voit l'arrachement d'une figure d'enfant qu'elle soutenait de ses deux mains.

1. Orelli-Henzen, n° 2074 et s., 5928 et s.

2. Orelli-Henzen, n° 2075, 2093, 5933, 5934, 6935.

3. Orelli-Henzen, n° 2090, 2092, 2106, 5928, 5941, 5942; l'inscription 5928 trouvée en Angleterre est consacrée *Matribus omnium gentium*. — Pictet, *Nouvel ess. sur les inscr. gaul.*, p. 51. — Elles apparaissent en songe à des soldats romains, *Bull. monum.* 1868, p. 813.

4. Belloguet, *Ethnog. gaul.*, p. 237: ar. *maer*, surveillant, de *mera*, surveiller, conduire; ir. ér. *mairn*, garde; kim. *Mair*, qui garde, qui veille sur quelqu'un, plur. *mairi*.

5. Sur le plus grand nombre des inscriptions, elles sont en effet décorées de l'épithète *Augustae*.

6. Un monument de Milan, en Italie, est érigé par une femme *Matronis Junonibus*, Orelli, 2085. Ces *matronae* sont-elles les mères de la Gaule? Il est permis d'en douter. Les *Junones* étaient les esprits gardiens et protecteurs des femmes dans la mythologie latine.

7. La fée *Abonde* qui pendant la nuit répandait les richesses dans les maisons. — La fée *Esterelle* de la Provence qui guérissait la stérilité des femmes. — En Franche-Comté la *Dame Verte* qui veillait sur les chaumières, la fée *Aril* qui veillait sur les prairies, la *Vouivre* du Jura. — Les fées de *Loc-il-du* en Bretagne, etc. Le nom de fées est resté dans le langage populaire attaché à des rochers, à des sources, etc. Dans les légendes on peut reconnaître quelques parties des mythes gaulois. La Villemarqué, *Contes pop. Des anc. Bretons*. Brueyre, *Contes ariens de la Grande-Bretagne*. Revon, *la Haute-Savoie avant les Romains*, p. 52 et s.

8. *Mélusine* était le génie tutélaire des Sassenage (ainsi que des Lusignan et des Luxembourg). En Dauphiné, elle habitait les célèbres caves de Sassenage. Chorier, *Hist. de la mais., de Sassenage*, p. 2 et s. — *L'Allobroge*, 1842, p. 93. On peut ajouter *Morgane*, *Viviane*, les fées *Ternes* du Chablais (Haute-Savoie), etc.

9. Il est inutile d'insister sur ce point qui a souvent été signalé. Les croyances gauloises se sont ainsi perpétuées jusqu'à nos jours. — A Vaison, une inscription aux Mères se lit sur un autel dédié à la Sainte Vierge invoquée sous le nom de bonne mère; elle est ainsi conçue: *MATRIBVS/ADCVLTVS/ VASSEDONIS. F./ V. S. L. M.*, c'est-à-dire *Matribus Adcultus Vassedonis filius votum solvit libens merito*, le sens paraît très clair. M. Pilot (*Antiq. dauph.*, t. II, p. 255) a cru devoir traduire ainsi: Aux déesses mères pour la population les filles de Vaison (pourquoi pas les femmes) se sont librement acquittées de leurs vœux, c'est-à-dire remerciaient par les filles de Vaison de la faveur qu'elles avaient obtenue de contribuer à la population! Vaison, *Vasio*, appelée *Vassedo*!

10. Commune du Bernard (Vendée); ce sont des puits funéraires qu'exploire depuis de longues années M. l'abbé Baudry

Cette statuette a été considérée avec raison comme représentant une déesse Mère. Cette découverte peut servir à expliquer l'origine d'un certain nombre d'églises du vocable de Notre-Dame, bâties sur des emplacements où la légende rapporte que des statues de la Vierge furent trouvées par miracle¹.

Les monuments épigraphiques de l'Allobrogie consacrés aux déesses mères sont au nombre de dix:

I. — Autel carré avec base et couronnement et dont la corniche a été abattue à fleur du dé trouvé à Sainte-Colombe, — au musée de Lyon :

**MATRIS
AVGVSTIS
C • TITIVS
SEDVLVS
EX•VOTO**

*Matris Augustis, Caius Titius Sedulus ex voto*².

II. — Partie supérieure d'une plaque mince en marbre découverte en 1849 dans *la plaine du miroir* à Saint-Romain-en-Gal, — au musée de Vienne :

**MATRIS
AVGVST
AEDEMET**

.....
.....

*Matris augustis, aedem et*³

III. — Autel carré avec base et couronnement trouvé il y a trois siècles dans le quartier de Fuissin à Vienne, sous le porche de l'église Saint-Pierre à Vienne:

**MATRIS
AVGVSTIS
D • DIMARIVS
MESSVLVS
RESTITVIT
EX VOTO**

*Matris augustis, Decimus Dimarius Messulus restituit ex voto*⁴.

1. Bull. de la Soc. des antiq. de France, 1872, p. 54. Ces statues, généralement en bois, sont connues sous le nom de *Vierges noires* (à cause de la couleur du bois qui a longtemps séjourné dans la terre). Les plus célèbres sont celles de l'église de Saint-Victor-lès-Marseille, de *Notre-Dame del Pilar* près Saragosse, de *Notre-Dame d'Oropa* (trouvée sous un rocher) dans les pittoresques montagnes de *Biella*. Dans la commune de la Tronche, près Grenoble, est un sanctuaire très populaire sous le vocable de la *Vierge noire*, où l'on se rend en pèlerinage le lundi de la Pentecôte; il est très fréquenté par les personnes (surtout les femmes) qui désirent se marier: si la Vierge est favorable, le mariage se fait dans l'année. La statue actuelle est moderne; elle est en pierre du pays qui a été noircie, elle a 2 pieds 8 pouces de haut. La légende rapporte qu'un cultivateur trouva dans une vigne une statuette en bois noir de la Vierge (aujourd'hui disparue), et le sanctuaire fut élevé à l'endroit même de la découverte. -V. Rev. des Soc. sav. 1875, t. II, p. 113-4.

2. Allmer, *eod. loc.*, II, 450; hauteur de l'inscript. 0,75, larg. 0,40. Sainte-Colombe, canton de Condrieu, arr. de Lyon (Rhône).

3. Allmer, II, 451. Lettres étroites de forme rustique; haut. Et larg., 0,20. Sur l'aedes, voir plus haut ce qui est relatif à Vintius. — Saint-Romain-en-Gal, même cant. Que Sainte-Colombe.

4. Allmer, II, 446, trouvé dans un amas d'énormes pierres, ce qui indiquerait que le monument restauré par Messulus avait une certaine importance. Haut. 1,30, larg. 0,60.

IV, — Autel avec base et couronnement découvert en 1864 dans les travaux de la cathédrale de Grenoble, — au musée:

**MATRIS • AVG•
• SACRVM•
T • CASSIVS • EROS**
*Matris Augustis sacrum, Titus Cassius Eros*¹.

V. — Partie supérieure d'un autel dont le couronnement a été retaillé, trouvé postérieurement à Grenoble, en abaissant le niveau de la place Saint-André, — au musée:

**MATRIS
NEMETIALI
LVCRETIA•Q
LIB////////IIVM
.....
.....**
*Matris Nemetialibus, Lucretia, Q. liberta*²...

VI. — Sur un fragment que supporte la pierre du maître-autel de l'église d'Aoste, — perdu:

MATRIS AVG EX STIPE ANNVA X XXXV ET D.....
*Matris Augustis, ex stipe annua denariorum XXXV et donis (?)*³....

VII. — Bloc carré engagé dans le mur de clôture du cimetière d'Allondaz, en face de la porte de l'église:

**MATRIS
MITHRES
SOC• XL • VI L
AD•TVR.
L•XIII PA•VI**
*Matris, Mithres sociorum quadragesimae villicus ad Turnonem; latum XIII pedibus, altum VI*⁴.

VIII. — Tablette bordée de moulures encadrant l'inscription trouvée en 1866 dans la démolition de l'ancien clocher de Saint-Innocent, — dans le jardin de la maison de campagne de M. le Dr Despine :

1. Allmer, III, 126. *Bull. Soc. stat. Isère*, 1864, p. 424 et 459; lettres rustiques, points figurés par des feuilles cordiformes. Haut. 0,90, larg. 0,50.
2. Allmer, III, 127. Lettres de mauvaise forme. Haut. 0,57, larg. 0,33.
3. Allmer, III, 204. La lettre X traversée horizontalement d'une barre était la figure par laquelle les Romains exprimaient le denier, Borghesi, II, p. 283. — Aoste, cant. du Pont-de-Béauvoisin, arr. de La Tour-du-Pin (Isère).
4. Allmer, I, 341. L'inscription est renfermée dans un cercle en relief (couronne ou serpent ?); elle a été trouvée dans la démolition de l'ancienne chapelle qu'a remplacée l'église neuve. — *Mithres* est peut-être un adepte du culte de Mithra; il est esclave de la compagnie du quarantième des Gaules (impôt de douane) dont il était le préposé, *Villicus, ad Tur.*, probablement Tournon, localité voisine d'Allondaz, sur la rive droite de l'Isère. Les mesures de largeur et de hauteur à la fin de l'inscription s'appliquent à l'objet donné par Mithres aux déesses mères. — Allondaz, cant. et arrond. d'Albertville (Savoie).

MATRIS AV.....
L. DAVERIVS.....
V S L

*Matris Augustis, L. Daverius..... Votus solvit libens (merito)*¹.

IX. — Fragment trouvé dans l'église cathédrale de Genève et laissé dans les murs²:

MATRIS . AVG. //IIII

X. — A Belley, sans indication de provenance, — perdue³:

IN HONOREM DEABVS
MAIRABVS.....

In honorem Deabus Mairabus ou Matrabus,

Ces diverses inscriptions indiquent que les déesses Mères avaient des sanctuaires à Allondaz, à Aoste, à Belley, à Genève, à Grenoble, à Saint-Innocent, à Saint-Romain-en-Gal, à Sainte-Colombe et à Vienne; les unes sont des actes de dévotion (n^{os} 1, 5, 6, 7, 8); les autres rappellent l'érection (n^{os} 2 et 4) et la restauration (n^o 3) de sanctuaires.

A Saint-Romain-en-Gal, le souvenir des Matrae se retrouve dans une légende attachée à un curieux monument de la nature situé à très peu de distance de l'église de Saint-Romain, du côté du nord, et appelé le Puits des fées ou le Fort des Fées. Chorier en donne ainsi la description: « Sur un petit rocher qui regarde le Rhône auprès de Saint-Romain sont trois creux ronds que la nature seule a formés, quoiqu'il semble d'abord que l'art y a travaillé après elle. On dit qu'ils étaient autrefois fréquentés par les fées; qu'ils étaient remplis d'eau quand il leur plaisait et qu'elles y venaient prendre souvent le plaisir du bain; car on feint que toutes ces fées n'avaient pas de plus charmante volupté que celle-là»

L'inscription de Grenoble transcrite sous le n^o 5 donne aux mères l'épithète *Nemetiales*, qui appartient sans aucun doute au dialecte national. Cet adjectif dérive en effet du mot *nemetum* qui forme plusieurs noms de lieux celtiques, *Augustonemetum*, *Vernemetum*, *Casinemetum*, *Nemetacum*, etc., et quelques noms d'hommes, *Nemetocena*, *Nimet*, *Nemeoid*, *Neimhead*, etc. Le terme *Nemetialibus* serait-il la traduction gauloise du latin *augustis*⁴ ?

1. Allmer, III, p. 294. Incomplète du côté droit et par en bas; haut. 0,30, larg. 0,38. Saint-Innocent, commune de Brison-Saint-Innocent, cant. d'Aix-les-Bains, arr. de Chambéry (Savoie); il y existe une grotte des fées.

2. Allmer, III, p. 262. Mommsen, n^o 71.

3. Allmer, t. III, p. 421. Belley, chef-lieu de l'Ain.

4. Pictet, *Orig. indo-europ.*, t. II, p. 691. *Ess. Sur quelq. insc. en lang. gaul.*, p. 25. *Rev. celt.*, II, p. 5, III, p. 303. La déesse *Nemetana* en Grande-Bretagne, *id.* — D'après Fortunatus (*carmen*, 1, 9), *Vernemetis*, ancien nom du lieu où Léonce, évêque de Bordeaux, érigea une église, signifiait en gaulois *fanum ingens*. Ce mot se retrouve dans l'ancien irl. *nemed*, sacellum, dérivé de *nem*, ciel, en irl. moderne *neamdah*, céleste, divin, *deneamh*. *Nemet* était le nom armoricain d'une forêt sans doute anciennement consacrée. Pictet, *eod. loc.* — Sur une inscription de Vaison en langue gauloise, mais avec des caractères grecs, on trouve NEMHTON. *Div. ind. du Vocontium*, p. 58.

Sur l'inscription d'Aoste (n° 6), l'expression *ex stipe annua denariorum XXXV*. (du produit des collectes d'une année s'élevant à 35 deniers¹) donne l'idée d'un sanctuaire d'une simplicité toute rustique; l'inscription n'est pas complète; il faut peut-être ajouter *ET Donis*, bien nécessaire pour subvenir à l'insuffisance de la somme recueillie. D'après des monuments épigraphiques du musée de Lyon, on faisait en l'honneur des divinités gauloises devenues des Lares une collecte annuelle, *annua stips*, pour en assurer le culte².

La forme barbare *Mairabus* ou *Matrabus* employée sur l'inscription de Belley (n° 10), et qu'on rencontre dans d'autres inscriptions gallo-romaines, est sans doute provenue d'une latinisation du *Matrebo* gaulois qui figure sur le célèbre monument de Nîmes; le nom *Deabus* a la même origine³

D'autres inscriptions de la cité des Allobroges font connaître des divinités inférieures qui me paraissent analogues aux Mères, ce sont les *Comedovae*, les *Dominae* et les *Virgines*⁴

COMEDOVAE. Sur une tablette carrée sans ornements trouvée à Aix-les-Bains et emportée en Piémont en 1838 par M. le marquis d'Aix:

**COMEDOVIS
AVGVSTIS
M . HELVIVS SEVERI
FIL . IVVENTIVS
EX VOTO**

*Comedovis Augustis, Marcus Helvius Severi filius Iuventius ex voto*⁵.

DOMINAE. — Sur une tablette engagée dans le mur du cimetière de Saint-Innocent du côté du chemin:

**DOMINIS
EXS VOTO • S • L • M
M • CARMINIVS MAGN
PROSALVTESVA • ET
SVORVM**

*Dominis, exs voto solvit libens merito Marcus Carminius Magnus pro salute sua et suorum*⁶.

VIRGINES. — A Saint-Romain-en-Gal, dans un cartouche ovale sur une colonne brisée par en haut:

**SANCTIS
VIRSINIDVS
SAP • AVIDVS
CAMPANA
POSVERVNT**

*Sanctis Virginibus, sacrum (?) Avitus (et) Campana posuerunt*⁷.

1. 35 deniers équivalaient, à l'époque à laquelle paraît appartenir cette inscription, à 140 sesterces, soit 28 francs de notre monnaie. Allmer, *ibid.*

2. De Boissieu, *loc. citat.*, p. 9 et 18; voy. *Rev. arch.* 1875, t. XXIX, p. 34.

3. Pictet, *Nouv. ess. sur les inscr. gaul.*, p. 54 et s. Le datif *abus* est fréquent dans les inscriptions consacrées aux mères, *aufaniabus, gabiabus, Vedantiabus*, etc.

4. Ces divinités faisaient partie du culte des lares, comme l'indique l'épithète *augustae* que leur donnent les inscriptions suivantes.

5. Allmer, *eod. loc.*, 111, p. 307.

6. Allmer, III, 294; h. 0,44, l. 0,55. — Les points sont figurés par des feuilles cordiformes, l'M et l'A de Magnus forment un monogramme, XS pour X est un archaïsme assez fréquent dans l'antiquité. — V. sur une inscription de Grenoble, Allmer, III, 165.

7. Allmer, II, p. 452. — La correction *Virginibus* a été déjà reconnue. M. Allmer propose avec raison celles de SACr et d'AVITVS ; ce sont d'évidentes fautes de transcription.

Les *Comedovae* figurent sur une inscription découverte près de Cologne¹ ; leur nom appartient au dialecte national.

Les *Dominae* sont plus particulièrement les ancêtres des *Dames* du moyen âge; l'ex-voto de *Magnus* permet de les considérer comme des génies protecteurs de la famille. Orelli cite une inscription portant *fanum Dominarum*².

Dans la mythologie latine, le nom de *Virgines* est donné aux Parques, aux Furies, aux Heures, aux Nymphes, aux Fontaines. Il est souvent question dans les actes des frères Arvales de *Virgines divae*. Les *sanctoe Virgines* de l'inscription de Saint-Romain-en-Gal se rattachent très vraisemblablement aux déesses Mères; peut-être les expressions *Dominae* et *Virgines* sont-elles des synonymes de *Matrae* : j'ai signalé plus haut le Puits des fées, situé à très peu de distance de l'église de Saint-Romain-en-Gal³.

Ainsi je crois qu'il faut classer les *Comedovae*, les *Dominae* et les *Virgines* parmi les divinités champêtres et leur attribuer un caractère identique à celui des Mères.

Telles sont les divinités de la cité des Allobroges que des inscriptions gallo-romaines ont sauvées de l'oubli. Elles peuvent se partager en deux classes: 1° les dieux nationaux (*Bormo, Caturix, Segomo, Sucellus, Matrae, Dominæ, Comedovæ*, etc.) dont le culte n'était point restreint à cette contrée; 2° les dieux indigètes (*Athubodua, Baginates, Virotutes, Vintius*, etc.), dieux secondaires qui paraissent particuliers à une localité ou à une région. Cette division ne saurait être absolue, car elle pourrait être modifiée par la découverte d'autres monuments.

Le culte de ces divinités est inconnu, leur caractère incertain malgré le secours puissant de la linguistique, car les inscriptions ne mentionnent que leurs noms. Il n'est pas sans intérêt de faire remarquer que la plupart des monuments épigraphiques que j'ai reproduits ont été découverts dans des lieux religieux (églises, cimetières, etc.), c'est-à-dire aux endroits mêmes où s'élevaient autrefois les sanctuaires⁴.

Je n'ai nullement l'intention d'avoir définitivement résolu les questions soulevées par les inscriptions relatives aux dieux de la Gaule; c'est un modeste tribut que je suis heureux de pouvoir apporter à la restitution du Panthéon gaulois. Je me tiendrai pour satisfait si ce travail provoque de nouvelles recherches et conduit ainsi à des résultats de plus en plus certains.

Florian VALLENTIN

Grenoble, mars 1879.

1. Brambach, 469. — D'après M. le général Creuly, l'inscription de Cologne doit être lue *Comedovibus* et non *Comedonibus*, comme on l'a fait, *Rev. Celt.* II, p. 295. Je ne connais pas d'autre inscription aux *Comedovae*.

2. 4260. Orelli ajoute: *eaedem quae aliàs Matres, Matronae*; on trouve aussi *dominabus*. Sur le datif *abus*, voir ce qui précède.

3. Je n'ai trouvé aucun texte épigraphique mentionnant des *Virgines* dans cette acception.

4. En vertu de dispositions légales, le christianisme s'appropriâ dans la deuxième moitié du IV^e siècle tous les sanctuaires de l'empire, et plus d'un dieu gaulois entra dans l'empyrée chrétien. Les rites et les usages se sont conservés et ont résisté. *Les vogues, les fêtes patronales, les feux de Genièvre (le 1er janvier), des brandons, de Saint-Jean, la fête des laboureurs, le jugement de Carême-Entrant, la fin des veillées, les mayanches, les arbres-mais, les reines de mai, les couronnes de fleurs mises sur les fontaines, les processions pour la pluie, les dévotions des gens célibes ou orbi* à certaines chapelles et bien d'autres coutumes de l'ancienne Allobrogie encore en usage, sont les vestiges du culte national des Allobroges.

NOTE ADDITIONNELLE

J'ai consacré au début de ce volume, page 1 et suiv., une notice aux *Dieux de la cité des Allobroges* que j'ai cru devoir diviser en dieux nationaux et dieux indigètes. Parmi les dieux nationaux j'ai classé *Sucellus*, mentionné sur une inscription de Vienne et déjà connu par un monument d'Yverdon (Suisse). Depuis la publication de cette notice, j'ai trouvé dans *l'Ephemeris epigraphica* un texte qui m'avait échappé et qui confirme le caractère de dieu national que j'attribuais à *Sucellus*. On lit en effet dans le fascicule de 1877, p. 313, no 181, cette mention: *Eburaci item prodierunt nuper annuli argentei duo inscripti, quos a reliquiis ejus oppidi titulis secumgere visum non est, hi : a DEO SVCELO b. TOT; Jac. Raine misit cerae impressos. Sucellus* avait ainsi des adorateurs en Angleterre, à Yorck (*Eburacum*), et son culte n'était pas restreint aux Allobroges et aux *Helvètes*.

J'ai été fort surpris en lisant dans *l'Ephemeris Epigraphica* cette annotation relative à *Sucellus : dei Suceli nomen hic primum legitur*.

Il résulte des inscriptions de Vienne, d'Yverdon et d'Yorck que le nom du dieu s'écrivait *Sucellus* et *Sucelus* (à moins que les nécessités de la gravure de la bague aient fait supprimer une l).

Aix-les-Bains, à l'époque gallo-romaine, était sous la protection d'une divinité particulière dont le nom est écrit BORM sur deux inscriptions que j'ai rapportées d'après M. Allmer; j'avais lu ce nom *Bormo*, nom que portait le dieu des eaux thermales de la France centrale. J'ai eu l'occasion depuis lors d'examiner l'inscription gravée sur une longue bande de pierre sciée en deux parties et formant les deux premières marches de l'escalier par lequel on descend dans un *vaporarium* antique (p. 6, n° 2 de mon mémoire). J'ai constaté un intervalle notable entre le M de BORM et le premier V de la formule V. V. S. L. M; et en étudiant de plus près la pierre, j'ai distingué très nettement un A et le premier jambage d'une N après le M de BORM. Il résulte de là que le génie protecteur des thermes d'Aix-les-Bains devait s'appeler BORMANus ou peut-être aussi BORMANa. Cette constatation n'est pas sans importance: une autre station d'eau des Allobroges était sous la protection de la déesse *Bormana*; chez les Voconces, voisins des Allobroges, et dans la même province, le dieu des thermes d'Aix se nommait *Bormanus* et était associé à une déesse *Bormana*.

Ainsi le dieu gaulois qui avait dans ses attributions les eaux thermales s'appelait *Bormo* et *Borvo* dans la France centrale, *Bormanus* dans la Provence, et *Bormanicus* en Espagne.

J'ai fait part de mes constatations à M. Chabouillet, qui a bien voulu les consigner dans le savant travail qu'il a consacré au dieu *Bormo* dans la *Revue archéologique*.

Je n'ai pas l'intention de revenir sur les *Matrae* que j'ai étudiées plus particulièrement depuis la notice de cette revue: je tiens toutefois à signaler à Genève une inscription à ces divinités qui m'avait échappé :

XI. Sur une bande de pierre provenant de l'église de Saint-Pierre-ès-Liens.

MATR-AVG . ex V.

Matris Augustis ex voto

(Blavignac, *Hist. de l'Arch. sacrée*, pl. IV; Allmer, *op. laud.*, t. IV, p. 475).

Florian VALLENTIN